

# Montpellier

## Notre Ville

N°208  
JUILLET-AÔUT 1997

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



### Quadruple satisfaction après la visite du Ministre de l'Éducation Nationale

- La Bibliothèque de 15000 m2 démarrera en septembre.
  - La 2ème tranche de Richter sera financée en 1998.
  - Mise à l'étude d'un Campus de Sciences.
  - Poursuite des travaux dans l'ancienne Faculté de Droit pour les étudiants du 3ème cycle et d'autres activités universitaires.
- (cf. édito p. 2 à 5)

### Tramway :

C'est définitivement gagné. Après la signature de la D.U.P. par le Préfet en Mai, le Ministre Gaysot adresse au Président du District l'attestation de la subvention d'Etat de 400 millions de francs. Les travaux peuvent commencer avec la création de 5.000 emplois directs et indirects. La première ligne, (15 kilomètres) de la Paillade à Port-Marianne, fonctionnera comme prévu à l'automne 2000.

### L'Office du Tourisme a déménagé

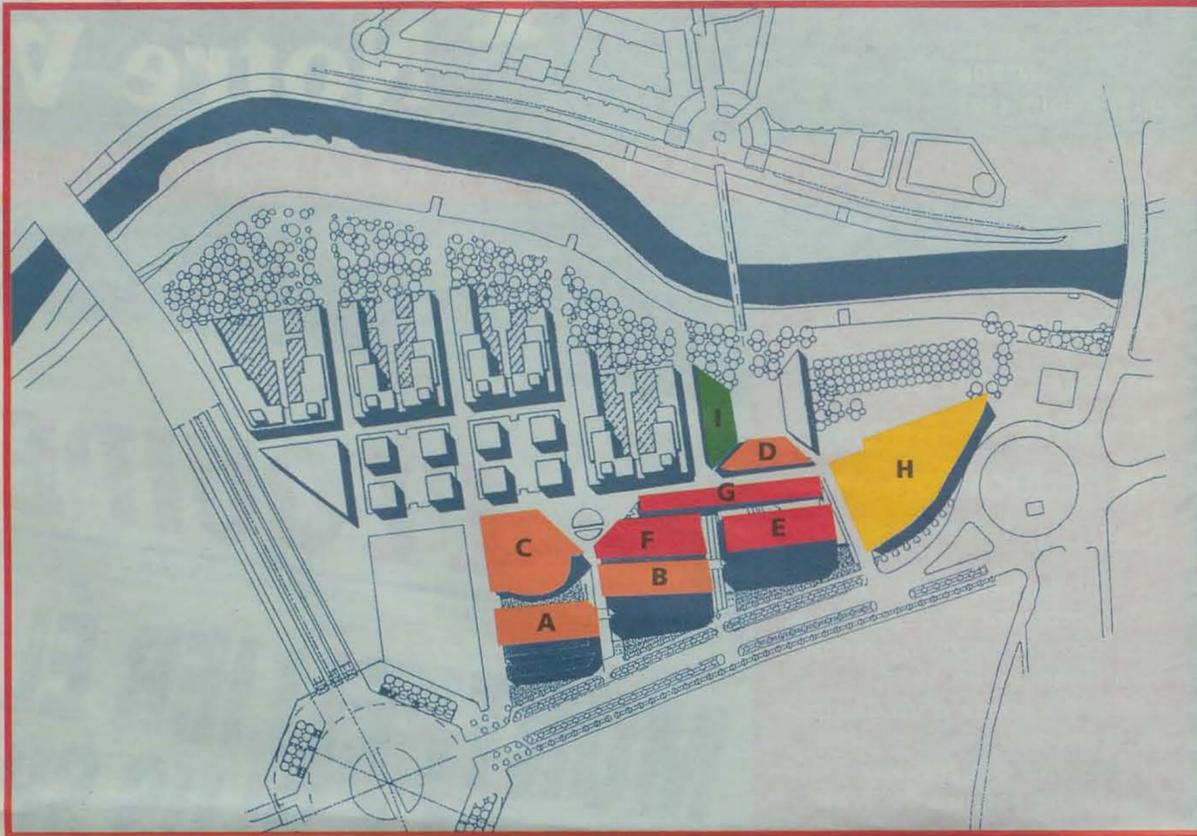
Il est désormais installé sur la place de la Comédie, à côté du Pavillon de l'Hôtel de Ville.



\*  
**L'ÉQUIPE**  
CHALLENGE DE LA VILLE  
LA PLUS SPORTIVE

# Claude Allègre, Ministre de l'Éducation Nationale confirme la relance du Plan Université 2000 à Montpellier

- A** Bâtiment de l'U.F.R. d'A.E.S. (Administration Économique et Sociale) ouvert depuis la rentrée 1994.
- B** Bâtiment de l'U.F.R. de Sciences Économiques ouvert depuis la rentrée 1994.
- C** Restaurant Universitaire pour l'ensemble de la Faculté de Droit et Sciences Économiques ouvert depuis la rentrée 1994.
- D** Bâtiment pour l'Administration de la Faculté de Droit et Sciences Économiques, livré en 1995, et que l'actuel Président de Montpellier I refuse d'occuper. Les locaux vides et risquant le squat à tout moment sont une insulte pour les contribuables.
- E** U.F.R. de Droit.
- F** Amphithéâtre de 800 places.
- G** Locaux d'informatique et laboratoires de langues.



Tous ces éléments ont été sabotés depuis quatre ans alors que l'Université complète devrait normalement être ouverte depuis la rentrée 1996. Le Président de la Région, le Président de Montpellier I et le Ministre Bayrou partagent par tiers égal la responsabilité de ce gâchis économique, culturel, universitaire et pédagogique. Les bâtiments E, F et G devraient être réinscrits au budget 1998 de l'État. On peut donc espérer que la Faculté Richter sera terminée définitivement à la rentrée 1999, avec 3 ans de retard.

**H** Bibliothèque de 15.000 m<sup>2</sup> pour la Faculté de Droit et des Sciences Économiques. Cette bibliothèque, si elle n'avait été bloquée par M. BAYROU depuis quatre ans, serait déjà en fonctionnement. Or le Ministre, avec l'accord du Président de la Région et à sa demande et celle du Président de l'Université I, a reculé les travaux par tous les moyens dilatoires possibles. Les crédits, 145 millions de francs, sont à la disposition du Rectorat depuis trois ans, énorme scandale quand on pense qu'il y a plusieurs milliers de chômeurs dans le bâtiment. Grâce à l'effort intense de la Municipalité, la Bibliothèque a été relancée. Le dossier est passé le 3 juillet devant la Commission Sécurité du Ministère de l'Intérieur. Les travaux devraient donc pouvoir enfin commencer en Octobre pour une livraison pour la rentrée universitaire 1999.

Il s'agit sur la place de la Révolution Française du bâtiment du C.N.F.P.T. (Centre National de la Fonction Publique Territoriale). Cette école dénommée Pierre TABANOL, ouvre à la rentrée de Septembre 1997. On forme les hauts fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale (Région, Département, Mairies des grandes villes). Elle a été précisément construite pour bénéficier du voisinage de la Faculté de Droit et des Sciences Économiques assurant la cohérence de l'ensemble.

**A** u début des années 1990, Lionel Jospin, aujourd'hui Premier Ministre, alors Ministre d'État Délégué à l'Éducation Nationale, secondé à l'époque par Claude Allègre, aujourd'hui Ministre de l'Éducation Nationale, élaborait son plan dit "Université 2000" pour moderniser l'ensemble de l'Université française. Ce plan a largement bénéficié à la région: Université Fort Vauban à Nîmes; I.U.T. de Carcassonne; Faculté des Sciences Humaines et Juridiques de Perpignan; Halle de Technologie de Perpignan; I.U.T. de Sète et de Béziers, etc; Le Plan Université 2000 a également apporté d'importantes avancées pour l'Université Montpellieraine.

## LES RÉALISATIONS DU PLAN UNIVERSITÉ 2000 À MONTPELLIER

**R**estructuration de l'Institut de Gestion de l'Université des Sciences et Techniques du Languedoc pour un montant de 14 millions de francs. Les nouveaux locaux ont été mis en service lors de l'année universitaire 1993.

- Mise en place d'un bâtiment de recherche pour Montpellier III à l'Université Paul Valéry, route de Mende.
- Construction et ouverture de la nouvelle Faculté d'Odontologie, sur les hauteurs de la Paillade



La nouvelle bibliothèque de l'Université Montpellier III



Extension de l'École Nationale de Chimie

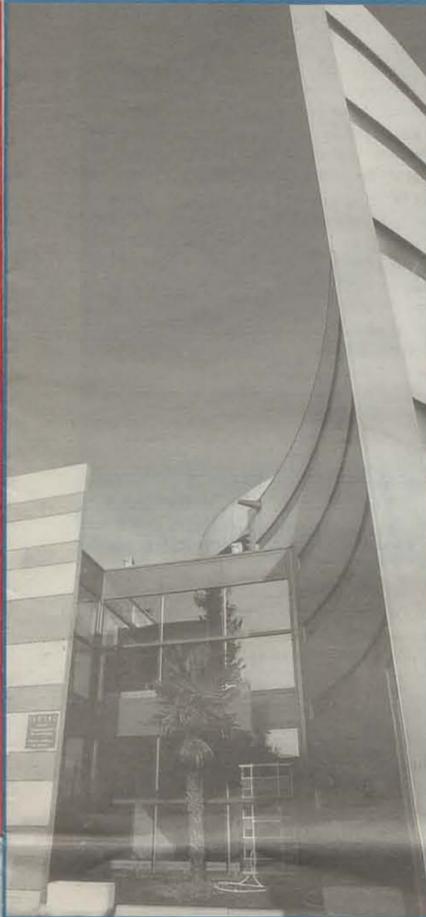


Bâtiment de recherche à l'Université Paul Valéry



La nouvelle faculté d'odontologie à la Paillade

- Réalisation de la première tranche, pour un coût de 25 millions à l'Institut des Sciences de l'Ingénieur (ISIM) au sein de l'Université Montpellier II
- L'Institut de Génétique Humaine de Montpellier I : 30 millions de francs.
- La Bibliothèque de Montpellier II : 13 millions de francs.
- L'extension de l'Université Montpellier III: 23,5 millions de francs.
- L'espace Langues de Montpellier III : 30 Millions de francs.
- La Bibliothèque de l'Université Montpellier III : 12,6 millions.
- Et enfin, l'extension de l'École Nationale de Chimie, réalisée pour partie aujourd'hui.



## LE SABOTAGE DU PÔLE UNIVERSITAIRE EUROPÉEN D'EXCELLENCE

Le Plan Université 2000 comprenait également la mise en place à Montpellier d'un Pôle Universitaire Européen d'Excellence ainsi que d'une Maison Internationale de l'Étudiant.

À l'époque où le Professeur Demaille était Président de l'Université Montpellier I et présidait la Conférence des trois Présidents d'Université, le Pôle, destiné à développer le rayonnement international de l'Université Montpellieraine, a élu à sa tête le célèbre Prix Nobel de Médecine Edmond Fischer de l'Université d'Oakland dans l'Orégon. Dès 1995, le nouveau Président de Montpellier I, avec l'aide du Président de Région, a freiné et brisé toutes les initiatives. Après 18 mois d'efforts, le Prix Nobel Fischer, écoeuré, a quitté Montpellier. Après cette crise, l'État, la Ville, le District et le Département ont largement contribué, avec l'accord des Universités II et III à l'élection du Professeur Pujol à la tête du Pôle, lequel était aussi Directeur du Centre Anti-cancéreux de Val d'Aurelle et de l'Association de l'ensemble des centres anti-cancéreux français. Avec le concours du Ministre Claude Allègre et des services du Rectorat et des Universités qui le souhaitent, nous veillerons à rendre au Pôle sa mission et son éclat après que des apprentis-sorciers lui aient fait perdre 4 ans sur les autres Pôles nés en même temps à Strasbourg, Toulouse, Paris-Orsay-Sud, etc...

## L'IMMENSE GACHIS DE RICHTER

Le principal chantier du Plan Université 2000 restait cependant la nouvelle Faculté de Droit et de Sciences Économiques sur le site de l'ancien Stade de Richter. Elle devrait accueillir 10.000 étudiants sur 47.000 m<sup>2</sup> de plancher. Du fait du refus de participation de la Région, l'opération, d'un coût de 480 millions de francs, était cofinancée dès le début par l'État (420 millions de francs) et par la Ville de Montpellier (60 millions de francs). Tout devait être terminé pour la rentrée 1996.

Le changement de Gouvernement en 1993 allait profondément modifier la donne encore que, sous le Gouvernement Balladur, M. Bayrou n'ait pu véritablement changer le cours des choses car M. Fillon, Ministre Délégué aux Universités, a toujours soutenu le projet Richter de 1993 à 1995. C'est l'élection d'un nouveau Président à l'Université Montpellier I et l'arrivée du Gouvernement Juppé, où désormais M. Bayrou avait tous les pouvoirs sur l'école et l'université, qui allaient définitivement entraîner la crise, le sabotage de la deuxième tranche et le gaspillage des deniers publics et de l'argent des contribuables.

### 1992-1995

Entre 1992 et 1995, les choses se sont passées à peu près normalement. Sous l'autorité du Rectorat et du Préfet Gérard, un bureau d'études indépendant avait étudié trois possibilités :

- La reconstruction de la Faculté de Droit et des Sciences Économiques, sur place dans l'Écusson.
- L'utilisation du site proche de Saint-Charles.
- La reconstruction sur le terrain de Richter mis à disposition par la Ville.

Il était apparu clairement que le projet Richter était le moins cher pour l'État et le plus facilement réalisable dans les meilleurs délais. Le rapport réalisé par la S.C.E.T. dépendant de la Caisse, des Dépôts et Consignations, remis en Septembre 1990 au Ministère de l'Éducation Nationale a une conclusion qui se passe de tout commentaire. Rappelons-la :

*" En conclusion de cette synthèse comparative, il nous semble plus approprié de choisir le site de Richter, situé dans un quartier en devenir, porteur de modernité, de dynamisme et de confort, par rapport à celui de Saint-Charles, image (non péjorative) d'un passé ronronnant. "*

Les années qui ont suivi ont été consacrées à la mise en place du projet par le Recteur Blanchet, aujourd'hui en poste à Aix-en-Provence, en concertation avec les étudiants et les enseignants de la Faculté de Droit et des Sciences Économiques. Les enseignants consultés ont donné un avis favorable. En effet, c'est l'ensemble Droit-Sciences Économiques, A.E.S., Gestion, qui quittait le centre-ville pour aller à Richter.

Le Conseil de la Faculté de Droit, Économie, Gestion s'est réuni le 11 Octobre 1994, conformément à l'article 2 des Statuts de l'Université Montpellier I. Parmi ses desiderata, il est indiqué :

*" l'exigence d'une réalisation globale, écartant tout risque de segmentation et d'éclatement, c'est-à-dire la prise en compte, non seulement des bâtiments d'enseignement et de recherche... mais*

*aussi celle de la Bibliothèque Universitaire qui ne doit pas être dissociée de la Faculté... "*

Le Conseil demandait également au Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : " d'engager sans délai la réalisation de la deuxième tranche " et soulignait : " L'exigence toute particulière et urgente de la construction prioritaire d'une nouvelle Bibliothèque Universitaire, telle que prévue, sur le site de Richter, ainsi que la construction des bâtiments adéquats au Laboratoire de Langues et Unité de Services Techniques "

C'est la dernière fois que l'ensemble des enseignants de la Faculté de Droit et de Sciences Économiques s'est réuni en formation plénière. Il y avait 189 inscrits, 141 votants. Ce vote a été adopté par 87 oui et 53 non et 1 abstention.

Le procès-verbal est signé par le Doyen de la Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion en 1994 : Paul Allès.

Le Ministère lui-même, à la suite des élections de Mars 1993 et de la nouvelle élection d'un Président à l'Université Montpellier I s'était ému. A la demande de M. Balladur, Premier Ministre et de M. Fillon, Secrétaire d'État à l'Enseignement Supérieur, il a donc envoyé pour une nouvelle approche deux Inspecteurs de l'Inspection Générale de l'Administration de l'Éducation Nationale : Un " Rapport à M. le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, à propos du Transfert de la Faculté de Droit et des Sciences Économiques de Montpellier I, sur le site dit de Richter ", a été remis au Ministre en Août 1993, sous le numéro 930.111. Le rapport est signé par les Inspecteurs Généraux du Ministère, Claude Delhoume et Gérard Pagès. Il s'agissait d'étudier la demande formulée par les Présidents de la Région et de l'Université d'arrêter les travaux à Richter de la 2ème tranche. A cette date le Restaurant Universitaire, les U.F.R. de Sciences Économiques et l'A.E.S. en cours de construction ne pouvaient plus être bloqués. La conclusion des deux Inspecteurs est claire.



Le bâtiment du CNFPT, Centre de Formation des Cadres Territoriaux



Place de la Révolution Française, à droite, le CNFPT, en face le bâtiment administratif inoccupé.



Le restaurant universitaire de Richter

\* L'arrêt des travaux conduirait à une dépense très importante... provoquerait un tollé chez les étudiants qui attendent depuis des années une amélioration de leurs conditions de travail et ne manqueraient pas de passer aux yeux du public pour du gaspillage. Il paraît donc souhaitable aux Inspecteurs Généraux de réaliser l'opération en cours déjà largement engagée dans les délais souhaités... \*



U.F.R. de Sciences Économiques à Richter.

Qui ne comprend le peu de sérieux de cette proposition ? Comment pourrait-on séparer les livres de droit, de gestion, d'économie, etc... alors que les étudiants de Droit ont besoin des livres d'économie et que les étudiants de Richter, d'A.E.S. ou de Sciences Economiques ont besoin de livres de droit. Donc, lorsque la bibliothèque sera à Richter, il faudra imaginer que les étudiants de Droit prennent le tramway aller-retour sur deux kilomètres pour aller consulter un livre, ce qui est proprement ubuesque.

**LA SITUATION À CE JOUR: DES LOCAUX NEUFS GASPILLÉS, LES INTÉRÊTS DES ÉTUDIANTS BAFOUÉS, UNE FACULTÉ SANS BIBLIOTHÈQUE**

Depuis 1995, les locaux administratifs de la Faculté ont été livrés à Richter. Ils ont coûté plusieurs dizaines de millions aux contribuables français. Ces locaux sont inoccupés. Il y a quelques mois il a fallu que la Maire avertisse l'Université que les vitres étaient ouvertes, les rideaux battants, et que l'eau pénétrait dans les locaux. Depuis, rien n'a été fait. Plusieurs milliers de mètres carrés de locaux universitaires neufs sont vides du fait de la volonté d'un quateron d'opposants à la Faculté de Droit, mélangeant politique et université.



Les locaux administratifs neufs que le Président de l'université de Montpellier I refuse d'occuper

Les étudiants de Sciences Economiques et d'A.E.S. à Richter n'ont toujours pas de bibliothèque digne de ce nom, ce qui compromet gravement la qualité de leurs études. Les étudiants de Droit eux, disposent d'une bibliothèque minuscule dépassée et insuffisante.

Dans les locaux de l'ancienne Faculté des Lettres, près de la Cathédrale, qui dans le Plan Université 2000 devaient être affectés à Montpellier III, c'est-à-dire la Faculté des Lettres qui aurait pu ainsi revenir dans l'Ecusson, on a mis un Institut de Faculté et des morceaux de la Faculté de Droit. La vieille Faculté, elle, devait être éventrée et la démolition a commencé pour le maintien de l'U.F.R. de Droit. Pour ce faire, on a encore une fois négligé les intérêts des étudiants de droit cette année, en mettant la session de rattrapage en juin et non en septembre, ce qui diminue leurs chances de pouvoir se rattraper après un nouvel effort de révision. Les travaux eux-mêmes devaient se terminer fin Octobre, ce qui, en tout état de cause, est impossible compte tenu de leur calendrier.

**L'AVENIR DE LA FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES ECONOMIQUES, DE L'UNIVERSITÉ MONTPELLIER I: RETOUR AU PLAN UNIVERSITÉ 2000**

Tous ces travaux partiellement engagés sont contraires au Plan Université 2000, contraires au Contrat de Plan Etat/Région initial signé conjointement par l'actuel Président de la Région et M. Balladur. Il importe donc de revenir au Plan Université 2000. Comme l'a annoncé à Montpellier le Ministre Claude Allègre dans son intervention du 30 Juin où, à la demande de la Ville, il a accepté de recevoir en Mairie les responsables étudiants de la Faculté de Droit et de Sciences Economiques (GIDE, Autrement Droit, UNEF-ID, Corpo A.E.S.), le Ministère va revenir strictement à l'application du Plan Université 2000.

Le retour au Plan Université 2000 et à la construction de la Faculté de Droit et de Sciences Economiques à Richter dans son entier, comme prévu depuis 1990, ce n'est que le triomphe de la démocratie sur l'intérêt particulier. Les étudiants, en effet, avaient clairement donné leur avis dans ce sens à une large majorité. Lors de l'élection au Conseil de l'Université Montpellier I en 1995, le thème centre-ville ou Richter avait largement été développé par les diverses listes.

Les résultats étaient clairs. Midi Libre tirait le 15 Mars 1995 :

\* Les étudiants pro-Richter marquent des points En faisant du transfert de la Fac l'enjeu essentiel du suffrage, les associations favorables au bord du Lez récupèrent 71 % des voix. \*

Les résultats en sièges ne sont pas moins édifiants. Comme le disait le Midi Libre dans son tableau, les pro-Richter empochaient dix sièges, les anti-Richter trois. Les adversaires du Plan Université 2000 menés par l'actuel Président de l'Université I, le Doyen de l'U.F.R. de Droit et le Président actuel de la Région, ont donc été à quatre reprises désavoués par le suffrage universel et la démocratie :

-Défaite devant les enseignants de toute la Faculté en Octobre 1994.

-Défaite devant les électeurs de Montpellier aux Municipales de Juin 1995.

-Défaite ainsi que celle de leurs amis, M. Bayrou et M. Juppé aux Législatives de Juin 1997.



Réunion de travail à l'Hôtel de Ville, le 30 juin 97, entre Claude Allègre, Ministre de l'Éducation Nationale et Georges Frêche, ainsi que leurs conseillers techniques.

Dans ce nouveau contexte, le premier problème concerne la rentrée. Elle avait été prévue le 3 Novembre 1997. Cette date devra être strictement respectée. Il est bien évident qu'elle ne peut se faire dans les locaux du centre-ville qui ne seront pas prêts.

La première mission du Ministère et du Rectorat que la Ville appuiera au maximum sera donc d'offrir à l'Université des locaux provisoires pour au moins deux ans, destinés à abriter l'U.F.R. de Droit dans l'attente des locaux terminés de Richter, c'est-à-dire la rentrée 1999.

**MAINTIEN DES ACTIVITÉS UNIVERSITAIRES DANS L'ECUSSON**

Par contre, que les commerçants du centre-ville et les amoureux de l'Ecusson se rassurent.

La vieille faculté du centre-ville a toujours été prévue comme faisant partie de l'Université Montpellier I. Le Plan Université 2000 a toujours eu pour but de ramener un maximum d'étudiants dans l'Ecusson. C'est pour cela que l'ancienne Fac, près de la Cathédrale, doit revenir à Montpellier III, pour que les étudiants en lettres remettent pied dans le centre historique des Universités.

Les étudiants en médecine partent peu à peu vers le site de la nouvelle Faculté, route de Ganges, après l'Hôpital Amaud de Villeneuve. Il n'en reste pas moins que l'U.F.R. de Médecine garde ses locaux prestigieux de l'ancien Evêché et du Boulevard Henri IV.

De même, le Plan Université 2000 a prévu de mettre dans l'ancienne fac du centre-ville : des salles pour les doctorats, la Maison des Examens, la Maison des Etudiants, l'accueil des étudiants étrangers et, pourquoi pas demain, un institut d'études politiques que Montpellier se doit d'avoir un jour à l'instar de Toulouse ou Aix-en-Provence

La Ville contribue aussi au développement de l'Ecusson dans ce secteur avec la ligne de Tram prévue pour Novembre 2000 et le développement des activités culturelles, notamment la danse aux Ursulines.

Enfin, bientôt la rue de l'Université sera complètement remise en valeur.



**L'AVENIR DES AUTRES UNIVERSITÉS MONTPELLIÉRAINES**

**MONTPELLIER II**

Aujourd'hui Montpellier II est l'Université Montpellieraine la plus prestigieuse car nos scientifiques sont toujours classés de la 3ème à la 6ème place au niveau national selon les organismes de classement. Aussi s'intéressent-ils à la reconstruction, un jour à l'ouest, près de l'Aéroport, de la future gare de T.G.V. et de la Faculté de Droit et de Sciences Economiques de Richter, d'un nouveau campus de Sciences à l'échelle internationale dans les dix ans qui viennent, apte à être concurrentiel avec les grands campus parisiens de Paris-Orsay-Sud ou californiens. Cela sera le dossier principal des dix ans qui viennent.

**I.S.I.M.**

Cette Ecole d'Ingénieurs est un des fleurons de Montpellier II et de Montpellier tout court. La première tranche prévue à l'Université 2000 a été mise en service récemment. La deuxième tranche devra suivre.

**L'U.F.R. DE MÉDECINE**

Elle est en cours de construction, lentement sur la Route de Ganges entre la Colombière et le Carrefour de la Lyre. La continuation de ces travaux devra être avec le dossier de Montpellier II la priorité du prochain contrat de plan.

**L**e lecteur, peu au fait des problèmes universitaires, pourra trouver tous ces développements longs ou fastidieux. Qu'il n'oublie pas cependant que depuis mille ans Montpellier existe grâce au développement au XIème siècle de la Faculté de Médecine, au XIIème de sa Faculté de Droit et plus tard de ses enseignements de Pharmacie, de lettres, de sciences et de théologie. Demain comme hier, Montpellier Technopole s'appuie sur l'intelligence de ses étudiants et de leurs maîtres, demain comme hier Montpellier peut vivre, s'informer, se renforcer, rayonner internationalement et développer des emplois dans le cadre de Montpellier L.R. Technopole, grâce à sa réserve de matière grise, l'Université. Cela valait bien quelques développements.

La majorité Municipale



Construction de l'Institut de Génétique Humaine pour l'U.F.R. de Médecine, route de Ganges.



Le terrain qui accueillera la grande Bibliothèque de Richter. (démarrage des travaux en octobre)



Le bâtiment d'AES à Richter

Ce rapport soutenu par le Préfet Gérard et le Recteur Blanchet, permit à la première tranche de se terminer correctement. Les opposants à Richter menèrent, entre temps, une bagarre sur la soi-disant inondabilité du site. Au bout de deux ans, ils perdirent sur toute la ligne lorsque le Conseil d'Etat déclara le site non-inondable. Deux ans de perdus pour rien. D'ailleurs M. François Fillon, alors Ministre de l'Enseignement et de la Recherche, n'écrivit-il pas le 19 Septembre 1994 :

\* Après l'avis favorable du Conseil d'Etat (Section des Travaux Publics), le plan d'exposition aux risques naturels prévisibles de la commune de Montpellier a été approuvé par Décret du 12 Septembre 1994, publié au J.O. du 3 Septembre 1994. Dès lors, le programme technique de construction de l'ensemble des deux tranches ayant été approuvé en Mars 1992 et l'ouvrage sommaire de la deuxième tranche en Avril 1994, l'opération inscrite au schéma Université 2000 et au Contrat de Plan pour la construction de locaux universitaires permettant l'accueil des étudiants de la Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion de l'Université Montpellier I, sur le site de Richter, peut être menée à son terme... \*

**1995, LE JUGEMENT DE SALOMON DE M. BAYROU**

Malgré leur défaite sur le plan de l'inondabilité, quelques universitaires de la Faculté de Droit (qui devaient, d'ailleurs, mener la liste d'opposition ou la soutenir aux Municipales de Juin 1995, où ils défendirent le principe du maintien de la Faculté au Centre-Ville, et qui furent massivement désavoués par les urnes), ne s'avouèrent battus ni par leur défaite électorale ni par le rapport de l'Inspection Générale ni par la proposition de M. Fillon. L'élection du Président Chirac leur fournit de nouvelles armes. M. Bayrou, à la recherche de mandats au sein de l'U.D.F. pour la destitution du Président Giscard d'Estaing scella avec le Président de la Région une solide entente politicienne sur le dos des étudiants et de l'intérêt de l'Université. Il fit un "mini jugement de Salomon", la Bibliothèque irait à Richter, l'U.F.R. de Droit resterait au centre-ville.

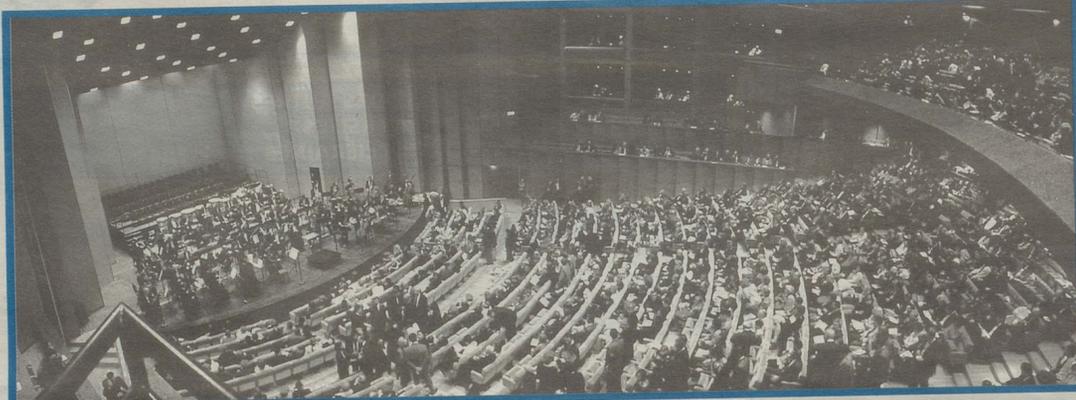


AVANT PROJET

## Montpellier prépare déjà la 3ème mi-temps

La Coupe du Monde, occasion unique d'assister à de grands matches, est aussi une gigantesque fête culturelle et populaire à laquelle seront conviés tous les Montpelliérains et les visiteurs.

Un avant-programme de réjouissances que propose la ville pour que la 3ème mi-temps à Montpellier soit une réussite dont on se souviendra.



L'Orchestre Philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon, partie prenante de la programmation culturelle du rendez-vous "Mondial 98".

### Septembre 97 - Juillet 98

#### COUPE DU MONDE DES QUARTIERS

Tournoi de football ouvert aux jeunes des quartiers de Montpellier.

Ce tournoi réunira 32 équipes symbolisant les 32 nations, sélectionnées à l'issue d'éliminatoires organisées dans chaque quartier de Montpellier.

### Janvier - Juin 98

#### LA COUPE DANS LES ÉCOLES

Animations pour les enfants, avec un tournoi de foot sur le même modèle que la Coupe du Monde. Les matches se dérouleront sur les terrains des écoles pendant l'année scolaire 97/98. Les jeunes scolaires pourront jouer à un jeu de foie qui les sensibilisera aux règles et au fair play du sport. Ce jeu de foie est dessiné par les élèves de l'école des Beaux-Arts de Montpellier.

### Mai 98

#### COMÉDIE DU LIVRE «SPORT ET LITTÉRATURE»

Place de la Comédie.

### CAVALCADE DU MONDIAL

par les enfants des écoles  
Jardins du Peyrou - Place de la Comédie.

### 30 et 31 Mai 98

#### CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BABY-FOOT

Palais des Sports René Bougnol.

### Mai - Septembre 98

#### BIENNALE PHOTOGRAPHIQUE «SPORTS ET PHOTOGRAPHIE»

espace urbain - Carré Ste-Anne - Galerie Dominique Bagouet  
Auteurs, photographes et agences, exposeront autour du thème «Sports et photographies». Au programme : David Bur-

lon en forme de chambre noire sur l'Esplanade, visitable par le public et permettant la réalisation de prises de vues géantes.

### 10 - 29 Juin 98

#### LA COUPE FAIT SON CINÉMA

#### AVANTS PREMIÈRES DE PRESTIGE

Salle Rabelais - Corum.

### FOOT'ARTS

exposition de fresques dans la ville.

### LA CARAVANE DES RYTHMES

Animations «à l'africaine» avant et après matches.

### FESTIVAL DES PRODUITS DES TERROIRS DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

esplanade Charles de Gaule.

### LES QUARTIERS EN FÊTE

Bodégas, projections des matches, animations commerciales dans les quartiers.

### 6 Juin 98

#### CONCERT DE ROCK

espace Grammont.

### 13 Juin 98

#### CRÉATION RENÉ KOERING

Opéra Berlioz - Corum.  
projection géante Place de la Comédie  
À l'Opéra Berlioz, et sur un grand écran Place de la Comédie, retransmission d'un match de légende, tel le France-Brésil de 1982, illustré sonorement par deux orchestres et deux chefs.

### 14 Juin 98

#### LANGUEDOC ROUSSILLON, TERRA DE FOOT...

Grand défilé des supporters et spectacle son et lumière.

### 24 et 26 Juin 98

#### DANSE : «OCÉAN»

de Merce Cunningham au Zénith.  
Une création de Merce Cunningham sur une partition de John Cage, le temps d'un match, 90 minutes. Les danseurs évoluent dans un espace circulaire, entouré par le public, lui-même cerné par l'orchestre.

### 27 Juin 98

#### RÉCITAL BARBARA HENDRICKS

Opéra Comédie.

### 28 juin 98

#### BARBARA HENDRICKS ET LES 600 ENFANTS D'OPÉRA JUNIOR

Concert Place de la Comédie  
Au programme, des oeuvres des 5 continents de la planète.



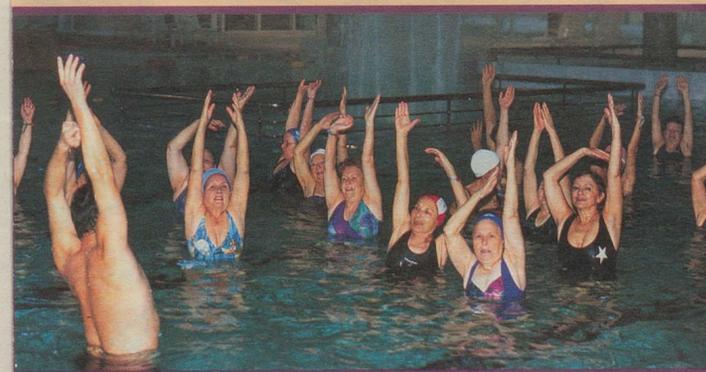
# Challenge "L'EQUIPE" Montpellier élue la ville la plus sportive de France en 1997



Plateau sportif du Mas de Tesse



Animation Age d'Or à la Piscine Olympique d'Antigone



Espace multisports à Figuerolles



Handisport au stade Philippiades.



## DOSSIER

Le jury national du challenge "L'Equipe" a couronné Montpellier au titre de la ville la plus sportive de France. Elue dans la catégorie de plus de 30.000 habitants, la Ville se voit ainsi récompensée pour "le dynamisme et la créativité de sa politique sportive, s'inscrivant dans la durée..." Avec une multitude de clubs en première division, des installations modernes et variées ouvertes à tous, des animations programmées dans les quartiers au travers de l'opération Place aux Sports, des infrastructures multiples en libre accès, Montpellier met la pratique sportive à la portée du plus grand nombre. Quel que soit l'âge, le potentiel, la disponibilité, le sport triomphe à Montpellier.

### Quand acheter des places individuelles et comment ?

La formule des Pass Montpellier 98 (abonnement pour les 6 matches de Montpellier) a connu un grand succès puisque tous les Pass Montpellier 98, commercialisés depuis le 27/11/96, ont été vendus.

Les billets pour les grands matches (ouverture, quart de finale, demi-finales, finales) seront mis en vente du 15 septembre au 15 octobre 97. En cas de demandes supplémentaires par rapport au nombre de places disponibles, un tirage au sort permettra d'attribuer les places. Pour les matches du 1er Tour et les 1/8ème de finale (Montpellier et les autres villes), des billets à l'unité seront mis en vente dès Février 98, selon disponibilité.

Pour tous renseignements :  
• agences du Crédit Agricole  
• par téléphone 0 803 00 1998  
• par Minitel 3615 code France 98  
• par correspondance : France 98 - BP 1998 - 75201 Paris Cédex 16

### Quand et comment recevra-t-on les Pass 98 ?

Les billets seront expédiés à l'adresse indiquée sur le bon de commande, sous pli sécurisé avant le 25 mai 1998. Tout changement d'adresse, de nom ou de coordonnées bancaires doit être signalé au plus vite, et au plus tard le 1er avril 1998, à : France 98, BP 1998, 75201 Paris Cédex 16



# Le sport pour tous en libre accès dans les quartiers

Quelle soit spontanée, encadrée par un animateur municipal, ou inscrite par convention dans le programme d'action d'une association de quartier, l'activité Place aux Sports a permis d'assister à l'émergence d'un public de plus en plus nombreux, favorisée par la politique intensive d'équipements sportifs menée par la municipalité sur l'ensemble de la Ville.

Aujourd'hui, enfants comme adultes ont la possibilité de pratiquer indépendamment et quand ils le veulent, une activité sportive spontanée. 70 tables de tennis en béton ont ainsi été installées au pied de plusieurs grandes résidences urbaines. Les terrains d'aventures se multiplient. 5 parcours de santé (Rauze, Fontcarade, Montmaur, Grammont, Garrigues) ont été créés. Une piste de skate board à Grammont est accessible en permanence. Autant de possibilités pour chacun d'exercer l'activité physique qui lui convient avec une libre initiative complète.

Les Maisons pour Tous servent souvent de relais aux animateurs municipaux pour prolonger les activités qu'ils proposent sur les petits équipements de proximité, PEPS, places publiques aménagées pour le basket ou le volley, murs d'escalade...

De plus en plus, ce sont les "poumons verts" qui trouvent la faveur des sportifs. Ils ont le mérite de rassembler sur une zone verte comme au Lac des Garrigues, de multiples activités de plein air (voile, jogging, escalade, tennis...). Les poumons verts de la Rauze, de la Mosson et de Veyrassi ont ouvert la voie à une approche nouvelle et naturelle de la pratique sportive en "toute liberté".

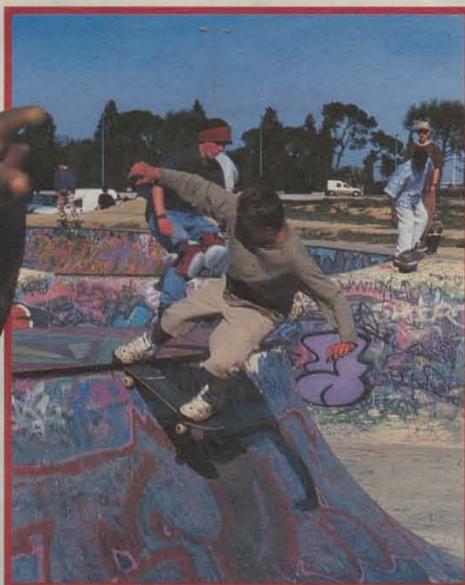
Les grands équipements de quartier construits pour le sport de haut niveau s'ouvrent de plus en plus aux habitants des quartiers et aux enfants des écoles primaires. Dans les stades, les gymnases et les piscines, des créneaux horaires leur sont réservés.

En passant des conventions avec plusieurs associations sportives structurées, Place aux Sports a permis de diversifier ses activités et de franchir parfois les limites de la Ville, proposant ainsi gratuitement une activité physique de plus en plus attrayante, pouvant s'intégrer plus facilement dans le quotidien de tous les montpelliérains.

Les animateurs de quartier sont toujours à l'écoute de la population. 49 Places aux Sports fonctionnent actuellement dans les quartiers, touchant ainsi l'ensemble de la population de la Ville sans distinction d'âge, de sexe et de statut social. Des actions spécifiques peuvent être menées, notamment à l'égard des handicapés qui doivent faire l'objet d'une insertion particulière par l'intermédiaire et le biais de Place aux Sports et de conventions signées avec des associations spécialisées.



Espace Multisports à Paul-Valéry.



Roller, Skate Board à Grammont.



# Encadrement Sportif des conventions exemplaires

Depuis 1994, une convention passée avec l'UFR STAPS (Faculté des Sciences des Sports et d'Éducation Physique) permet aux clubs sportifs de bénéficier de stagiaires qui viennent renforcer leur équipe pédagogique. Une initiative exemplaire, commentée par Lucien Belin, directeur de l'UFR STAPS.

"Près de 500 de nos étudiants ont effectué cette année un encadrement dans le cadre de la convention. C'est un terrain exemplaire de formation pour ces élèves qui découvrent, à l'intérieur du club, un positionnement nouveau qui les prépare à leur future activité d'encadrement ou de gestionnaire. Les clubs, eux, sont de plus en plus nombreux à nous solliciter. Un club comme le Montpellier gymnastique ou le Montpellier Judo, utilisent de 10 à 14 stagiaires. Nous

essayons, malgré nos contraintes, de nous adapter au mieux à leur demande. Cette convention permet un échange de service, clarifiant ainsi les rapports entre la municipalité -propriétaire des installations sportives sur la ville- et l'UFR STAPS qui en fait l'utilisation. Au niveau national, dans le cadre de la conférence des directeurs d'universités sportives, cette convention est souvent citée en exemple. Plusieurs UFR nous contactent pour obtenir des renseignements et sollicitent leur municipalité pour effectuer une convention sur l'exemple de celle de Montpellier".



## LE SPORT FAIT ÉCOLE

Donner le goût du sport très tôt, dès l'école, n'est certes pas du ressort de la collectivité locale, mais elle peut jouer un rôle d'animation et d'initiation en mettant en place un véritable programme d'équipement et de fonctionnement des structures sportives municipales.

Priorité a donc été donnée à tous les enfants des écoles primaires pour l'utilisation de ces installations, gratuitement et dans des créneaux horaires situés entre 9h et 17h. Parallèlement, la Ville a poursuivi la mise en place de plateaux d'éducation physique dans chaque école. Il en existe actuellement près de 55 pour 70 écoles sur la ville, les 15 manquants étant en cours d'aménagement ou n'ayant pu être construits pour cause d'exiguïté foncière. Un système de transport scolaire a été mis en place par les cars du District pour desservir les piscines et les gymnases de la Ville. Des bus fonctionnent tous les jours, permettant à près de 20.000 enfants, toutes les semaines, de se diriger vers les équipements mis à leur disposition.

Dans le cadre des C.A.T.E., une convention passée avec quatre écoles pilotes de la Ville permet de proposer une activité physique Place aux Sports aux heures où les enfants sont généralement livrés à eux-mêmes (entre 12h et 14h, ainsi qu'après 17h).

Animation scolaire au gymnase de l'École Cité-Mion.



## LE SPORT ET LES VACANCES

Chaque année, pendant les vacances, Place aux Sports propose 50 activités sportives pour permettre au plus grand nombre de Montpelliérains de s'épanouir du mieux possible dans la pratique de l'activité sportive de leur choix.

Certaines activités proposées, comme le vol à voile, le hockey sur glace ou l'équitation, ne pourraient être accessibles à tous en temps normal, et renforcent l'intérêt des programmes qui permettent gratuitement ou pour une faible participation de disposer chaque année d'un éventail de plus en plus large ouvert à la fois aux activités traditionnelles et plus spécifiques (modélisme naval, plongée en apnée ou avec bouteilles...)

La participation du tissu associatif se fait en fonction des propositions formulées à l'intérieur d'un projet qui doit présenter à la fois un caractère d'animation et pédagogique. 40 associations conventionnées fonctionnent ainsi périodiquement pour Place aux Sports, certaines pour un mois ou deux, d'autres pour une période plus restreinte. Les conventions passées avec le secteur privé prolongent ce processus de démocratisation des installations sportives et le rôle social de Place aux Sports qui confirme encore sa volonté d'ouvrir le sport au plus grand nombre, sans restriction, et en particulier pour que tous ceux qui n'ont pas la chance de partir en vacances puissent trouver sur place une animation pensée et élaborée pour leur plus grand plaisir.



Street-hockey sur terrain libre.

## LE SPORT SANTÉ :

L'une des tâches essentielles des Centres d'évaluation de la Condition physique mis en place par la Ville, a été de faire prendre conscience aux gens de leurs limites, mais aussi de leurs possibilités physiques.

Les tests mis au point par les médecins du centre permettent en effet d'établir une "cylindrée de l'individu". Près de 15 millions de Français (soit un quart de la population) souffrent de mal au dos. Quand on connaît le rôle que joue la sangle abdominale dans la prévention de cette "maladie de civilisation", souvent due à une trop grande sédentarité, on comprend l'intérêt de vérifier plus souvent sa tonicité musculaire ou de calculer son pourcentage de graisse.

10.000 personnes viennent chaque année effectuer ces tests, soit au Centre d'évaluation de la Condition Physique de la Maison des Sports, soit dans un des centres mobiles qui tournent sur la Ville. L'entière gratuité de cet examen, ainsi que le suivi proposé par un médecin diplômé a été voulu pour donner tous les moyens aux gens qui le désirent d'aller pratiquer l'activité de leur choix, où et quand ils le veulent, mais dans le respect de la santé.



Centre d'Évaluation de la Condition Physique.

## L'été sportif 97

A l'occasion des vacances d'été 97, "Place aux Sports" propose à tous les Montpelliérains, un programme d'animations sportives, classiques ou insolites, mises en place par les associations sportives de la Ville et les éducateurs sportifs municipaux.

## Activités nautiques

Lac des Garrigues  
du 4 au 29 août  
Tél : 04 67 75 34 93

## Aéronautique (pilotage avion)

Aéroport de Montpellier Méditerranée  
du 30 juin au 29 août  
Tél : 04 67 60 38 98

## Aqualud

Piscine Paillade  
du 30 juin au 29 août  
Tél : 04 67 75 34 93

## Aventure sports jeunes garrigues (VTT, planche à voile, canoë, optimist...)

Lac des Garrigues  
du 30 juin au 1er août  
Tél : 04 67 75 34 93

## Aventure sports jeunes La Meuse (canoë, escalade)

Espace Loisir La Meuse à Gignac  
du 4 au 29 août  
Tél : 04 67 57 65 29

## Aventure sports jeunes Lavalette (VTT, tir à l'arc, escalade, canoë...)

Base Canoë Kayak  
du 30 juin au 29 août  
Tél : 04 67 34 72 73

## Aviron

Plan d'eau Port Juvénal  
du 30 juin au 29 août  
Tél : 04 67 59 13 29

## Base-Ball

Complexe sportif Veyrassi  
du 8 juillet au 7 août  
Tél : 04 67 04 58 58

## Basket-Ball

Gymnase Roger Couderc  
du 25 au 29 août  
Tél : 04 67 42 89 88  
et 04 67 47 00 11

Gymnase B. Jouanique  
du 15 juillet au 1er août  
Tél : 04 67 40 46 05

Gymnase Marcel Cerdan  
du 5 au 29 août  
Tél : 04 67 40 46 05

## Bicross

Terrain Aventure  
du 25 au 29 août  
Tél : 04 67 07 59 89

## Bowling

Avenue de la Pompignane  
du 30 juin au 3 septembre  
Tél : 04 67 65 80 08

## Boxe Française

Salle MPT François Villon  
du 8 au 11 juillet  
Tél : 04 67 75 78 18

## Canoë-Kayak

Centre Aéré à Ganges  
du 30 juin au 30 août  
Tél : 04 67 61 19 19  
et 04 67 73 31 13

## Cyclisme

Départ Faculté des Sciences Economiques  
du 1er juillet au 5 septembre  
Tél : 04 67 65 74 94  
et 04 67 42 86 08

## Danse

Gymnase Lycée Joffre  
du 24 au 29 août  
Tél : 04 67 41 78 26

## Danse Rap

MPT Léo Lagrange  
du 25 au 29 août  
Tél : 04 67 40 33 57

## Divers (stage petit fermier)

Ferme pour enfants du Parc de Lunaret  
du 30 juin au 29 août  
Tél : 04 67 54 66 24

## Echecs

Salle Echecs Antigone  
du 30 juin au 14 août  
Tél : 04 67 22 26 08

## Equitation

Centre Equestre Municipal de Grammont  
du 30 juin au 29 août  
Tél : 04 67 65 60 98

## Escalade

Mur A. Achille  
du 30 juin au 3 septembre  
Tél : 04 67 79 42 44

## Football

Espace foot, chemin Mas de Rochet  
du 25 au 29 août  
Tél : 04 67 65 80 58

## Gymnastique

Gymnase Louis Nègre  
du 1er au 3 juillet  
Tél : 04 67 54 70 21

## Gymnastique Rythmique et Sportive

Gymnase Isadora Duncan  
du 27 au 29 août  
Inscriptions sur place

## Handball

Gymnase Henri Ferrari  
du 25 au 29 août  
Tél : 04 67 22 51 77

## Hockey sur glace

Patinage de Montpellier  
du 25 au 29 août  
Tél : 04 67 41 25 00

## Judo

Palais des Sports R. Boughnol  
du 25 au 29 août  
Tél : 04 67 75 28 04

## Lutte

Palais des Sports R. Boughnol  
Salle judo  
du 30 juin au 29 août  
Tél : 04 67 79 92 22

## Modelisme Auto

Piste modelisme auto à Grammont  
du 5 au 19 juillet  
Tél : 04 67 59 27 61

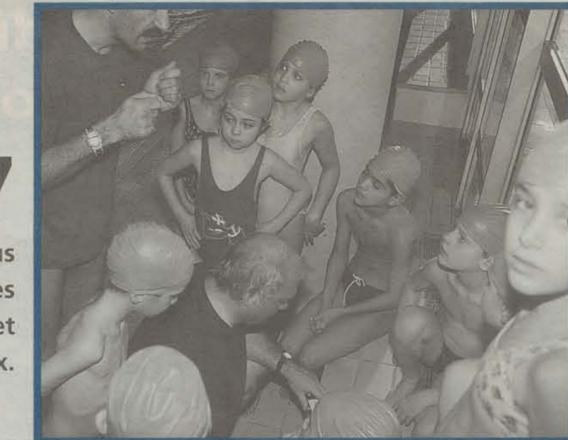
## Musculation

Salle Saint-James  
du 29 juin au 29 août  
Tél : 04 67 40 53 63

## Natation

Piscine Maurin  
du 1er juillet au 28 août  
Tél : 04 67 27 74 79

Piscine Rauze  
du 2 juillet au 29 août  
Tél : 04 67 65 38 71



Piscine Pompignane  
du 1er juillet au 28 août  
Tél : 04 67 79 03 11

## Natation Loisir

Piscine Rauze  
du 2 juillet au 29 août  
Tél : 04 67 65 38 71

## Patinage

avenue de Vert-Bois  
du 30 juin au 29 août  
Tél : 04 67 63 32 28

## Plongée bouteille

Piscine de Maurin  
du 2 juillet au 3 septembre  
Tél : 04 67 27 74 79

Piscine Pompignane  
du 7 juillet au 18 août  
Tél : 04 67 79 03 11

## Roller et Hockey

PEPS St-Martin  
du 25 au 29 août  
Tél : 04 67 59 18 70

PEPS Ecole Aigualongue  
du 21 au 25 juillet  
Tél : 04 67 59 18 70

PEPS Montpellier Village  
du 15 au 19 juillet  
Tél : 04 67 59 18 70

Ecole Les Cévennes  
du 18 au 22 août  
Tél : 04 67 59 18 70

PEPS Grammont  
du 30 juin au 8 août  
Tél : 04 67 59 18 70

## Squash

Squash Country Club  
du 29 juin au 29 août  
Tél : 04 67 65 45 22

Diabolo Squash  
du 29 juin au 29 août  
Tél : 04 67 54 64 54

Squash la Zolad  
du 29 juin au 29 août  
Tél : 04 67 54 46 20

## Tennis

Tennis Municipal Grammont  
du 29 juin au 29 août  
Tél : 04 67 64 29 55

Tennis de l'Aigualongue  
du 29 juin au 29 août  
Tél : 04 67 72 38 87

## Tennis de Table

Gymnase A. Achille  
du 30 juin au 29 août  
Tél : 04 67 54 18 12

Salle Toumezy  
du 30 juin au 29 août  
Tél : 04 67 27 98 54  
Tél : 04 67 42 63 04

## Volley-Ball

Gymnase M. Ostermeyer  
du 30 juin au 4 juillet  
Tél : 04 67 40 40 69

Gymnase Les Arts  
du 25 au 29 août  
Tél : 04 67 72 32 87

## Piscines Municipales : ouverture public du 30 juin au 31 août

Centre Nautique Paillade  
Tél : 04 67 75 34 93

Piscine de Maurin  
Tél : 04 67 27 74 79

Piscine de la Pompignane  
Tél : 04 67 79 03 11

Piscine de la Rauze  
Tél : 04 67 65 38 71

Piscine de Pilot  
Tél : 04 67 52 58 89

Piscine de la Chamberte  
Tél : 04 67 42 00 92

## Activité Omnisport

Dans tous les quartiers

14 - 21 JUILLET  
PISCINE OLYMPIQUE D'ANTIGONE

## 17ème Championnat d'Europe de Nages avec Palmes

Créée en 1984, l'Ecole et Club de Nage avec Palmes de Montpellier organise du 14 au 21 juillet prochain, le 17ème Championnat d'Europe de Nage avec Palmes.

24 nations seront présentes autour du grand bassin de la piscine olympique d'Antigone pour s'affronter dans les différentes disciplines de la compétition : sprint, immersion sous-marine, nage avec bouteilles...

"Ce sont des Championnats d'Europe un peu étendus", avoue la présidente du club Christiane Kostrzewa, "puisque nous avons contacté des chinois, des japonais, des canadiens. En tout près de 250 nageurs et nageuses..."

Rattachée, en France, à la Fédération d'Etudes et Sports sous-marin, la nage avec palmes connaît un succès international. A Montpellier, elle est pratiquée régulièrement par une trentaine d'adhérents à la piscine districale de Jacou. Le club comprend une section école réservée aux débutants de 7 à 77 ans, une section loisirs et une section compétition. L'organisation de ces



Championnats d'Europe, sous le patronage de la Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques, offre à Montpellier et à la Piscine Olympique d'Antigone, un nouvel événement sportif d'ampleur internationale. Le grand public est évidemment convié à la fête.

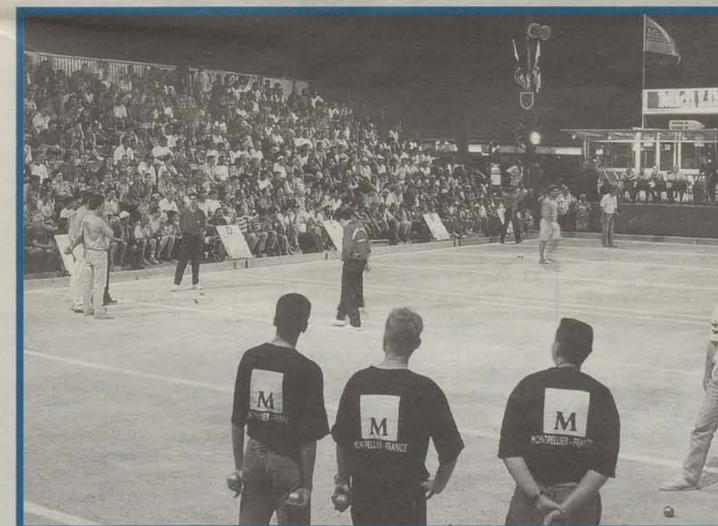
Info : 04 67 70 16 67



25-26-27-28 JUILLET 97

## 6ème Comédie de la Pétanque

Du Tournoi des As aux épreuves non classées : une grande fête pour tous



La 6ème édition de la Comédie de la Pétanque aura des allures de répétition générale. En septembre, Montpellier accueillera, en effet, les Championnats du Monde 97 triplettes séniors au Zénith. Bernard Gasset, Président de la Manifestation, et toute son équipe, ont donc porté un soin particulier à l'élaboration de cette sixième édition. Pendant quatre jours, du 25 au 28 juillet, le central de la Comédie accueillera les 200 plus grands joueurs de la planète. 202.000 F. de dotations, auxquels il convient d'ajouter les participations, récompenseront les vainqueurs de cette manifestation d'ampleur internationale : 672 équipes étaient engagées en 96 pour le Concours International. Avec cette année encore, la participation attendue

de l'Italie, du Maroc, de l'Algérie, de l'Espagne, de la Belgique, la Suisse, le Canada. Les organisateurs souhaitent, à l'occasion de l'édition 97, mettre l'accent sur les concours réservés aux non-classés, prouvant que, pour être une manifestation de renom, la Comédie de la Pétanque joue sans cesse sur l'ouverture et la fête pour tous. Une disposition spéciale permettra ainsi aux jeunes joueurs licenciés de l'Hérault d'obtenir des prix lors de l'inscription au concours. Une manière de stimuler les troupes, d'assurer ainsi la relève.

L'international Pétanque est aussi la grande fête du public qui se retrouve de plus en plus nombreux lors des rendez-vous organisés dès 15h et en nocturne. 15.000 spec-

tateurs ont applaudi l'an dernier les différentes étapes de la compétition. Les terrains de boules aménagés le long de l'Esplanade et au Lycée Joffre rythmeront, cette année encore, le quotidien de la manifestation.

Une nouveauté, cette année, le lundi 28 juillet, avec l'organisation d'une finale "Tête à Tête". Et comme toujours, une animation permanente et l'organisation impeccable, grâce aux 58 bénévoles de différents clubs de la Ville qui assurent le suivi des épreuves. Car c'est peut-être la plus belle réussite de cette épreuve : la collaboration de toutes les instances locales, grâce à l'Association des Présidents des Clubs de Pétanque de Montpellier qui se partagent, par le biais des différentes commissions, l'organisation de ce concours.



2 septembre  
Triathlon  
L'Iron Tour fait étape à Montpellier

11 équipes, 55 triathlètes : la 4ème édition de l'Iron Tour, manifestation phare de la spécialité, fera étape à Montpellier, le 2 septembre prochain 750 mètres de natation dans le bassin du Lez, 24 kms à vélo et 6 kms à pied autour du site d'Antigone, avec la présence des meilleurs spécialistes du genre. A noter, en ouverture, un triathlon proposé aux enfants de 5 à 11 ans, et une grande fête musicale organisée dans la soirée.



## Programme

Vendredi 25 juillet  
15h : Grand prix de propagande  
20h30 : Tournoi des AS

## Samedi 26 juillet

15h : International de la Ville de Montpellier (Triplettes)  
19h : 1er concours complémentaire à l'International

## Dimanche

27 juillet  
8h30 : Reprise de la compétition  
9h30 : Grand Prix Féminin Doublettes  
14h30 : Doublettes Séniors  
14h30 : Complémentaire Féminin Doublettes  
20h : Finales

## Lundi 28 juillet

8h : Reprise du critérium doublettes  
15h : Tête à Tête 3ème concours Complémentaire à l'International  
20h : Finale Doublettes  
22h : Finale Tête à Tête

## Pour vous procurer la carte place aux sports

La carte est obligatoire pour toutes les activités organisées dans le cadre de Place aux Sports. Réservez aux Montpelliérains, elle est accordée contre la production de :

- un justificatif de domicile
  - un certificat médical
  - une photo d'identité
  - une autorisation parentale pour les enfants mineurs
  - une attestation d'assurance responsabilité civile
  - un brevet de natation de 25m est obligatoire pour les activités nautiques.
- Tarif 97 : le prix de la carte est fixé à 26 F.

Direction Municipale des Sports  
Mairie de Montpellier  
18, Avenue Frédéric Mistral  
Info : 04 67 34 72 73

Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 12 h et de 12h45 à 16h30.

## Rénovation du parking Gambetta

La SMTU va réaliser des travaux de rénovation du parking Gambetta. Cette opération se déroulera en deux tranches au cours de l'été 97 : une première phase est prévue pour éliminer les fuites d'eau. Début août : travaux de peinture des sols, des plafonds et cages d'escaliers.

## Etoile Bleue

Dans le numéro 207 de juin de "Montpellier Notre Ville", le témoignage de Jean Barrascud concernant le père Bonnet, véhiculait une information trompeuse concernant la présidence de l'Etoile Bleue. Rappelons que cette formation montpelliéraine, qui a obtenu un très bon classement lors du dernier concours régional, est présidée, depuis près d'un an par Monsieur Michaël Jouette.

## Famille d'Accueil

L'Association Aides Languedoc-Méditerranée recherche des "familles d'accueil" à Montpellier pour proposer des séjours de ressourcement ou de convalescence à des personnes séropositives. Pour tous renseignements: Sylvie Paul et Marie-Line Aracil - 04 67 60 47 07 Aides Languedoc Méditerranée 28, Boulevard Pasteur 34000 Montpellier

## Transfusion sanguine

La dernière campagne de l'Etablissement de Transfusion Sanguine de Languedoc-Roussillon, organisée au Centre Rabelais, a reçu la visite de 286 donneurs. 150 poches de sang ont pu être recueillies grâce à ce geste de solidarité, qui permettra de faire face aux besoins des hôpitaux et cliniques de la région.

## P.E.P. 34

L'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public dispose de places disponibles en centres de vacances pour les enfants



1. Communication des décisions prises depuis la dernière séance du Conseil Municipal

2. Informations de M. Le Maire

3. Élection de Henri Talvat et Christiane Fourteau, Adjointes au Maire de la Ville de Montpellier, suite aux démissions de Gilbert Roseau et Christine Lazerges, députés.

4. Élection de Christian Gauffier représentant de la Ville de Montpellier au Conseil de District de l'agglomération de Montpellier, suite au décès de M. André Levy.

5. Contrat de maîtrise d'oeuvre District/Ville pour la réalisation des infrastructures et des équipements (tranche 97) pour le réseau d'autobus urbain.

6. Accord de principe entre le Département de l'Hérault et la Ville de Montpellier pour l'échange de voiries publiques.

7. Acquisition à Monsieur Pierre Choty, d'une parcelle permettant l'élargissement de la rue du Truel.

8. Cession gratuite de la copropriété "Le Saint-Amans", d'une bande de terrain permettant la mise à l'alignement de l'avenue de Vert-Bois et la création d'un pan coupé rue Prosper Lissaragay.

9. Cession gratuite de la copropriété "Le Boutonnet" d'une bande de terrain permettant la mise à l'alignement de la route de Mende.

10. Cession gratuite par le Département de l'Hérault d'une bande de terrain permettant la mise à l'alignement de la rue Proudhon.

11. Acquisition à Madame Passet d'une propriété sise 9, rue de l'Arquebuse, cadastrée BZ 253, Lot 3, permettant l'aménagement des abords du Corum.

12. Acquisition aux Consorts Gastal d'une propriété sise 9, rue de l'Arquebuse, cadastrée BZ 253, lot 3, permettant l'aménagement des abords du Corum.

13. Révision de l'article 3.5 relatif aux enseignes dans le secteur sauvegardé, de la réglementation spéciale de la publicité et des enseignes de Montpellier.

tation et prise en considération de ce bilan dans le projet de révision du Pos ; mise à disposition du public du bilan de la concertation et du projet ainsi modifié.

15. Voie de contournement Nord de Montpellier : Prise en considération des périmètres d'étude établis par le Conseil Général de l'Hérault au titre de l'article L 111-10 du Code de l'Urbanisme (avenue Vincent Auriol-Rd 65, liaison avenue du Professeur Blayac/Carrefour Paul-Henri Spaak).

16. Zac Antigone - Cession à la SERM des parcelles cadastrées section CN n°235 à 243.

17. Zac Garosud - Agrément de candidature de la menuiserie Arnaud pour son implantation sur le lot 45 B, avenue de Maurin.

18. Zac du Jardin aux Pivoines. Approbation du projet de dossier et mise à disposition du public avec procédure d'enquête publique.



Question 70 : Chaque dernier samedi du mois, la Comédie des Bouquinistes, rue des Etuves.

19. Adhésion de la Ville de Montpellier à l'Association énergie Cités, réseau d'échanges permettant de mieux connaître les réglementations et les possibilités d'obtenir des subventions européennes en matière de maîtrise de l'énergie, ainsi que les innovations techniques.

20. Hauts de la Paillade. Résidence Monge : location de chambres auprès de l'Association des Résidences Internationales de Montpellier L.R. Technopole pour l'hébergement des appelés du Contingent effectuant leur service actif dans la Police Nationale.

21. Avenant au marché de travaux de l'entreprise Eriih, pour le retrait du flocage d'amiante de l'Hôtel de Ville.

22-23. Domaine de Grammont: bail emphytéotique Ville/Opac du terrain bâti cadastré RI n°18 a, destiné au centre de formation pour jeunes sportifs ; résiliation partielle de bail avec la société Télé-védo communication de Montpellier.

poraire des oeuvres récentes de Claude Viallat au Pavillon du Musée Fabre.

25. Attribution d'une bourse à Monsieur Marco Perez afin de suivre une formation à l'Ircam.

26. Versement du Prix Antigone 97 à Jean-Pierre Ostende et acquisition de 200 exemplaires de son livre "La Province éternelle".

27. Acceptation des dons des Amis du Musée Fabre de Monsieur Bioulès, de MM Cane et Azéma, venant compléter le fonds Xxème siècle du Musée Fabre.

28. Demande de subventions pour la restauration d'oeuvres au Musée Fabre.

29. Appel d'offres ouvert pour l'acquisition de matériel audiovisuel de la future médiathèque J.J. Rousseau.

30-31. Demande de subventions auprès du Département de l'Hérault pour les travaux d'aménagement de la Galerie Photo et du Carré Ste. Anne.

32. Compte administratif 96

39. Avenant n°10 à la convention d'affermage du Corum.

40. Zénith : approbation du principe de la délégation de service public, publication d'un avis d'appel à candidatures par les services de la Ville, désignation des 5 membres titulaires : et des 5 suppléants

41 à 64. Garanties de la Ville : - au Centre Communal d'Action Sociale pour un emprunt de 1.000.000 F, destiné à la construction du Foyer St-Côme - au Nouveau Logis Méridional pour un emprunt P.L.A.T.S. de 150.000 F, destiné à la transformation d'un local commercial en un logement pour personne handicapée à la résidence Les Marescaux - à l'OPAC pour un emprunt de 5,5 MF destiné à l'aménagement d'un Chai au Centre de formation de Grammont - à l'OPAC pour un emprunt complémentaire P.L.A.T.S. de 5,5 MF destinés à la construction de 18 logements à la Résidence Amarcord - à l'OPAC pour un emprunt P.L.A. de 12,2 MF destiné à la construction de 33 logements à la Résidence Clos de l'Ermitage - à l'OPAC pour un emprunt P.A.L.U.L.O.S. de 383.000 F, destiné à la réhabilitation de 7 logements au 526, avenue de Bologne - à l'OPAC pour un emprunt P.A.L.U.L.O.S. de 383.000 F, destiné à la réhabilitation de 7 logements au 20, rue de Lausanne - à l'OPAC pour un emprunt P.A.L.U.L.O.S. de 442.000 F, destiné à la réhabilitation de 8 logements au 157, rue d'Upp-sala - à l'OPAC pour un emprunt P.A.L.U.L.O.S. de 383.000 F, destiné à la réhabilitation de 7 logements au 160, rue d'Upp-sala - à l'OPAC pour un emprunt P.A.L.U.L.O.S. de 442.000 F, destiné à la réhabilitation de 8 logements au 175, rue d'Upp-sala - à l'OPAC pour un emprunt P.A.L.U.L.O.S. de 442.000 F, destiné à la réhabilitation de 8 logements au 229, rue d'Upp-sala - à l'OPAC pour un emprunt P.A.L.U.L.O.S. de 442.000 F, destiné à la réhabilitation de 8 logements au 60, Square du Cos - à l'OPAC pour un emprunt P.A.L.U.L.O.S. de 442.000 F, destiné à la réhabilitation de 8 logements au 66, Square du Cos - à l'OPAC pour un emprunt P.A.L.U.L.O.S. de 442.000 F, destiné à la réhabilitation de 8 logements au 96, Square du Cos - à l'OPAC pour un emprunt P.A.L.U.L.O.S. de 383.000 F, destiné à la réhabilitation de 7 logements au 102, Square du Cos - à l'OPAC pour un emprunt P.A.L.U.L.O.S. de 442.000 F, destiné à la réhabilitation de 8 logements au 122, Square du

de la Ville de Montpellier : budget principal et budgets annexes de l'eau et de l'assainissement.

33. Compte de gestion de la Ville de Montpellier pour 1996.

34. Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 96 du service des eaux et service assainissement.

35. Rapport sur la dotation solidarité urbaine - exercice 96

36. Gestion de la dette : remboursement anticipé de 4 prêts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation d'un montant total de 38.111.128,24F.

37. Convention de mise à disposition de l'Espace Grammont pour le Festival Attitude.

38. Attribution de subventions au titre du budget 97 dans le cadre des animations Place aux Sports pour le fonctionnement des Maisons pour Tous, pour les participations Ville Vie Vacances, pour les actions du Collectif Citoyennes Mainte-

destiné à la réhabilitation de 8 logements au 144, Square du Cos

- à l'OPAC pour un emprunt P.A.L.U.L.O.S. de 442.000 F, destiné à la réhabilitation de 8 logements au 180, Square du Cos - à l'OPAC pour un emprunt P.A.L.U.L.O.S. de 442.000 F, destiné à la réhabilitation de 8 logements au 200, Square du Cos

- à l'OPAC pour un emprunt P.A.L.U.L.O.S. de 442.000 F, destiné à la réhabilitation de 8 logements au 91, Square Neptune

- à l'OPAC pour un emprunt P.A.L.U.L.O.S. de 442.000 F, destiné à la réhabilitation de 8 logements au 176, Square Neptune

- à l'OPAC pour un emprunt P.A.L.U.L.O.S. de 442.000 F, destiné à la réhabilitation de 8 logements au 86, Square Uranus

- à la Société Héraultaise d'Économie Mixte de Construction - mesure exceptionnelle d'allongement de la durée des prêts - Caisse des Dépôts et consignations - étendue à la période supplémentaire d'amortissement - à l'Orchestre Philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon pour un emprunt de 1,2 MF destiné à l'acquisition d'un violon.

65. Appel d'offres concernant l'acquisition de logiciels permettant de réaliser des applications des gestions de procédures administratives, par la Direction de l'Informatique.

66. Revalorisation de salaire du Directeur contractuel de Montpellier Photovision.

67. Désignation de la société Trains Touristiques SARL-MR, nouvel exploitant de la buvette du Parc de Lunaret-buvette-confiserie.

68. Convention de mandat Ville/Société d'Équipement Montpelliérain pour les "études de Halles d'Antigone".

69. Halles de la Paillade : approbation du projet de la 1ère tranche des travaux de rénovation ; contrat de maîtrise d'oeuvre avec les architectes Lauriol et Piteau ; appel d'offres par lots séparés ; demande de subvention.

70. Création d'un marché de plein-air appelé le "la Comédie des Bouquinistes", situé rue des Etuves, organisé chaque dernier samedi du mois à compter de juin 97. Application de tarifs.

71. Demande de subvention pour l'opération de promotion des marchés de plein-air organisée par le Syndicat des Commerçants des Halles et Marchés de Montpellier.

72. Convention d'occupation des locaux de la base de Canoë Kayak avec le Muc Canoë Kayak.

73. France-Angleterre - 7 juin 97 : utilisation du stade de la Mosson - cahier des charges exonération de la taxe sur les spectacles - Prise en charge des frais du Tournoi par la Fédération Française de Football.

74. Demande de subventions pour l'aménagement du Gymnase Peyrou en salle spécialisée d'escrime.

75. Elaboration d'un règlement intérieur du stade de la Mosson permettant d'assurer la sécurité des biens et des personnes.

76. Extension du Club House (bureau plus local de rangement) du boulodrome le Grand Mail.

77. Demande de subventions pour une première phase d'aménagements du skate park de Grammont.

78. Convention District/Ville fixant la répartition des charges dues par la Ville au

titre du fonctionnement du gymnase Olympique.

79. Construction d'un local technique à la piscine de la Pompignane.

80. Dénomination de la future crèche "Andersen" construite dans le secteur Paillade-Celeneuve-Montpellier-Village en septembre 97.

81. Extension des conventions de la Ville avec la Maison Pour Tous Georges Brassens et la Maison Pour Tous André Chamson permettant une augmentation de l'accueil en Centre de Loisirs.

82. Classement dans le domaine public communal des voies des lotissements (le Jardin des Omnes, le Claud des Amandiers).

83. Classement dans le domaine public communal des voies du lotissement le Mas : rue Nicolas Copernic-impasse Galilée - Rue Edmond Halley (partie) - Impasse Johannes Kepler.

84. Rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement exercice 96.

85. Demande de subventions et appel d'offres ouverts pour la rénovation du génie civil du Château d'eau de la Croix d'Argent.

86. Appel d'offres ouvert du renforcement réseau eau potable défense incendie rue des Roitelets - Avenue de Saint-Maur.

87. Travaux de modernisation et aménagements de réseaux humides secteurs : Grabels/Ste-Barbe-Europe/Frenay-Poséidon

88-89. Conventions Ville/Bouygues Telecom pour l'implantation d'un relais radiotéléphone sur le château d'eau de l'avenue de Lodève

et le château d'eau des Hauts de Massane.

90. Dénomination de la déviateur privée "Impasse Emmanuel Robles" dans le quartier des Cévennes.

91. Composition de la Commission communale participant aux élections prud'homales.

92. Contrat de vérification des installations d'alarme incendie et d'éclairage de secours dans diverses écoles de la Ville.

93. Demande de subventions auprès du Conseil Général de l'Hérault au titre de la maintenance du patrimoine scolaire communal.

94. Demande de subvention et appel d'offres pour la construction d'un restaurant scolaire et de sanitaires école Sévigné.

95. Projet de création d'une classe gitane de garçons à Montpellier.

96. Convention Ville de Montpellier/Conseil Général pour la reconstruction du Collège Marcel Pagnol.

97. Demande de subvention et appel d'offres pour les travaux de mise en conformité des installations électriques dans les écoles.

98. Demande de subventions pour le traitement aérien contre la chenille des pins.

99. Appel d'offres ouvert pour l'aménagement des abords de la Médiathèque Jean-Jacques Rousseau.

100. Appel d'offres ouvert pour l'aménagement d'un jardin - Terrasse des Arceaux.

101. Demande de subventions pour la construction de la Maison Pour Tous "Voltaire", au niveau du Plan Pasquier (square Jean Monet).

102. Demandes de subventions pour l'aménagement du chai du domaine de Bagatel-le en Maison Pour Tous.

103. Demandes de subventions pour l'extension de la salle Jules Ladoumègue et la construction d'un local d'activités au quartier de la Rauze.

104. Avenants aux marchés du programme d'extension et de l'aménagement de la salle Jules Ladoumègue, quartier de la Rauze.

105. Modification au règlement intérieur du Conseil Municipal adopté par délibération le 28 novembre 1995.

106. Voeu du Conseil Municipal pour la création de moyens supplémentaires d'accueil des personnes en grande précarité (voir encadré).

## Point Casse-croûte été

Afin d'apporter une aide concrète aux personnes en situation de précarité, un collectif d'associations organise en commun jusqu'au 31 août, un "point casse-croûte été". La distribution des repas aura lieu tous les jours de midi à 13h30 à l'Avitarelle.

## CCAS / Groupe Mornay

Le Groupe Mornay, représenté par Madame Christiane Pelletier, Directrice Régionale, a remis le 9 juin dernier, deux chèques d'une valeur totale de 450.000 F, destinés au CCAS et représentant la réservation de 3 lits, qui contribueront à compléter le financement de l'investissement réalisé pour la construction de la nouvelle résidence Simone Demangel.

## Arts du cirque

L'Association "Le Palace" organise des stages de découverte des Arts du cirque pendant les mois de juillet et août, pour enfants et adultes. Info : 04 67 42 28 36 ou 04 67 42 90 59

## Pain de l'Espoir

L'Association a réintégré le local dit "Chai Molière", situé rue des Hibiscus, après les travaux réalisés par la municipalité. La permanence fonctionne tous les mardis et jeudis de 14h à 16h. Rappelons que les bénéficiaires de l'Association servent à soutenir l'Action d'Urgence Internationale qui travaille à la prévention et avec les sinistrés des catastrophes naturelles.

## Question n°83

Classement dans le domaine public communal des rues, des lotissements le Mas, Jardin des Ormes et Claud des Amandiers :  
• Rue N. Copernic  
• Impasse Galilée  
• Rue E. Halley  
• Impasse J. Kepler  
• Rue de Mourèze  
• Rue de la Célette  
• Rue de l'Escalette  
• Rue de l'Infernet  
• Rue du Salagou

## Voeu du Conseil Municipal pour la création de moyens supplémentaires d'accueil des personnes en grande précarité

L'ensemble des structures sociales de notre territoire ont alerté les élus et l'opinion sur la montée fulgurante ces dernières années des situations de grande précarité tout spécialement parmi les jeunes adultes. Au même moment, le constat est fait que les moyens alloués par l'état aux CHRS qui sont de sa compétence exclusive ont stagné voire diminué dans certains cas. Au delà de cette situation qui concerne tout le territoire national, l'Hérault ressent d'autant plus cet effet de rigueur qu'il n'a jamais disposé de moyens suffisants alloués par l'état, en raison de restrictions budgétaires, dès le mois de mars 97, des fermetures ont eu lieu : Foyer du pavillon de l'Avitarelle, SAMU Social, Réduction des horaires d'ouvertures à Corus et l'Avitarelle. Les statistiques publiées par le Ministère du Travail et des Affaires Sociales en Mai 1996 font en effet apparaître un taux d'équipement en CHRS

languedoc Roussillon alors qu'il est de 1,57 pour la Bourgogne, de 1,66 pour la Haute Normandie, régions dont on a du mal à penser qu'elles ont un taux de personnes sans domicile fixe trois fois plus lourd que le notre. Rennes et Nancy, deux villes qui ont une population équivalente à celle de Montpellier, disposent respectivement de 515 et 1013 places de CHRS, avec un taux de chômage très inférieur à celui de Montpellier. Cette situation gravissime ne peut guère attendre de remède du texte de loi sur la cohésion sociale différée sine die dans les conditions que nous savons. C'est pourquoi le Conseil Municipal de Montpellier interpelle solennellement l'état afin qu'il rétablisse à notre Département et à notre Région des moyens décents aux CHRS qui sont les meilleurs outils d'insertion des publics en très grande difficulté sociale. La création immédiate de 200 nouveaux lits de CHRS est indispensable pour la Ville de Montpellier.

# Ils ont donné leur nom

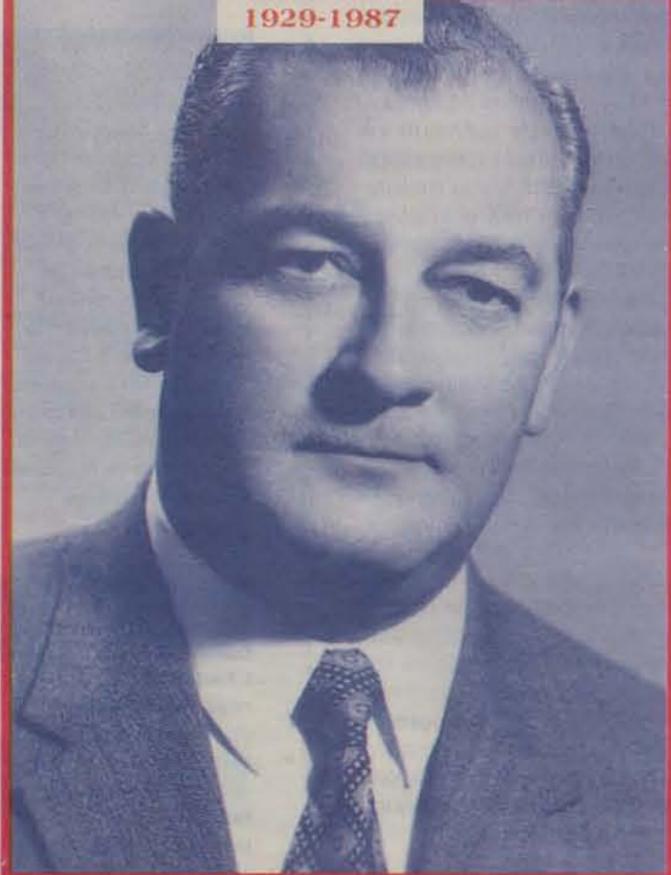
## Ils ont donné leur nom

Ils ont donné leur nom

Terrains de foot, boulodromes, salles de sports, gymnases sont baptisés du nom de grands sportifs. Certains d'entre eux étaient montpelliérains et ont fait briller l'esprit sportif. Mais, savez-vous qui ils étaient ? Petit itinéraire biographique en forme d'hommage.

### Robert Granier : un grand intendant du football

1929-1987



Ce Montpelliérain, qui fut intendant au lycée Clémentineau, a toujours été un passionné de football et a pris très tôt des responsabilités au sein du District de football du Languedoc-Roussillon. D'abord trésorier, il deviendra président du District de l'Hérault. Il a su allier le goût du "beau jeu" à un souci de gestion saine et efficace.

Terrain de football  
Robert Granier  
Quartier de la Rauze



### Henri Ferrari : l'homme fort.

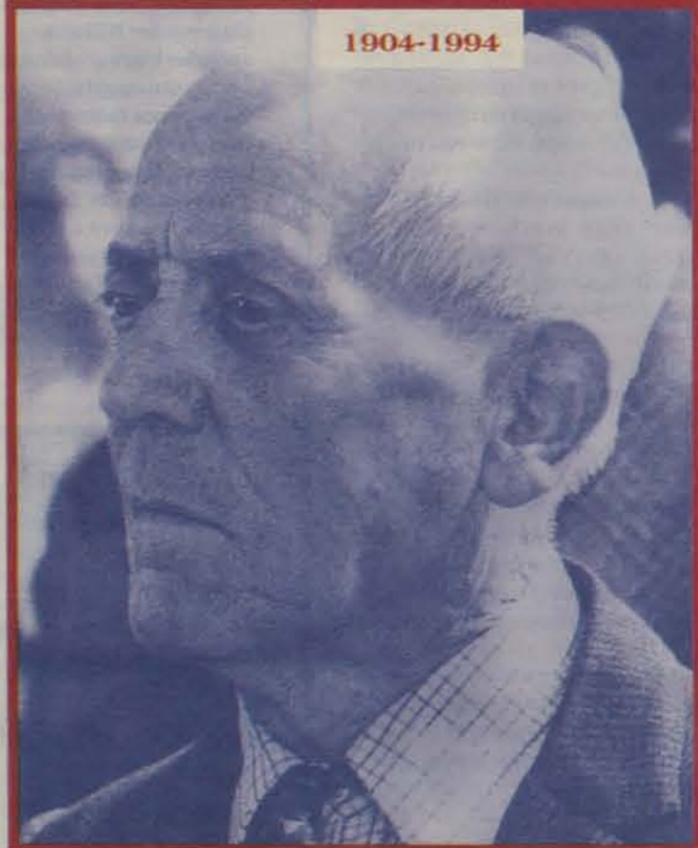
1912 - 1975

Ce coiffeur de la rue St-Firmin à Montpellier se levait chaque jour à l'aube pour faire un footing de 6 km et s'entraînait avec ses haltères plus de 6 heures par semaine. Effort récompensé par un palmarès sportif magnifique. En 1938, il est champion de France d'haltérophilie. En 1941, il est record du monde pour la 1ère fois et récidive en 1945. En 1947, il abandonne la compétition pour continuer à s'entraîner, et bifurque vers le music-hall avec sa fille Loulou, en créant un numéro de main à main, mis en scène par un certain Louis Nègre, entraîneur du Cercle d'Education Physique de Montpellier.

Gymnase Henri Ferrari • Av. du Docteur Fourcade

### Louis Nègre : un gymnaste accompli.

1904-1994



Si la vie professionnelle de Louis Nègre fut consacrée à l'EDF -il fut vérificateur pour la Compagnie- sa vie personnelle fut consacrée à la gymnastique qui l'attira dès son plus jeune âge, et dont il tira titres, médailles et honneur. Pourtant, la plus grande gloire de Louis Nègre fut d'entraîner et de former des générations de gymnastes. Le père fondateur du cercle d'Education Physique de Montpellier, aux titres prestigieux, veillait passionnément à 80 ans encore sur les destinées de son club.

Salle de Sport Louis Nègre  
Rue Paul Rimbaud

### Emmanuel Gambardella : le père du football professionnel

1888-1953

Sétois d'origine, Emmanuel Gambardella fit ses études de Droit à Montpellier. Erudit, homme de grande culture, il avait la passion des lettres. Il écrira tout au long de sa vie des nouvelles, des romans, des poésies et des opérettes. Orateur de grand talent, maniant l'emphase, la causticité, l'esprit avec une grande facilité d'élocution, il aurait pu devenir un grand avocat. La politique lui fit même les yeux doux. Pourtant, tous ces talents ne seront employés par Emmanuel Gambardella que pour servir le sport et le football en particulier.

Très jeune, le voilà gardien de but et secrétaire général de l'association sportive sétoise. En 1929, avec ses amis Georges Bayieu et Gabriel Heintot, il livre une rude bataille pour instituer en France le football professionnel. Il sera président jusqu'à sa mort du groupement des clubs autorisés. En 1949, il succède à Jules Rinet à la tête de la Fédération Française de Football. Parallèlement à sa carrière de responsable sportif, il se lance dans le journalisme sportif. En 1944, il prend la direction de la rubrique sportive du tout nouveau "Midi-Libre" dont il sera par la suite président du Conseil d'Administration.

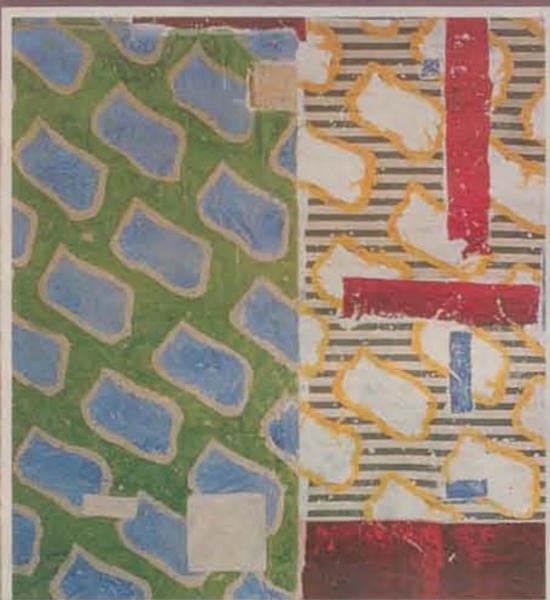
Gymnase Gambardella • Rue Emmanuel Bourrely



## Montpellier Notre Ville

1996. Sans titre. 01496  
Acrylique sur assemblage de toile

### Claude Viallat au Musée Fabre



1996. Toile sans titre 1041233  
Acrylique sur assemblage de toile

**e**st-ce une fève, un haricot, un osselet ? Peu importe. Ce module, répété à l'infini, dans les formes et sur les supports les plus divers, constitue le sujet principal de la peinture de Claude Viallat. Le Musée Fabre consacre son exposition d'été à cet artiste qui est une des figures majeures de la création d'aujourd'hui. Gardois d'origine, Claude Viallat étudie aux Beaux-Arts de Montpellier de 1955 à 1959, puis à Paris. Il se lie avec Kemarrec, Parmentier, Buraglio, et s'installe alors à Nice où il commence à peindre tout en enseignant à l'École des Arts Décoratifs. Dans la lignée d'une abstraction qui se réclame à la fois de Matisse et des abstraits américains, il engage une critique pratique et théorique du tableau traditionnel. C'est en 1966 que le "haricot" devient la marque essentielle de sa peinture. Ce travail de déconstruction du tableau, mené avec un vocabulaire réduit, ce désir d'appréhender l'œuvre d'art dans sa seule réalité matérielle, rapproche Viallat, en 1970, d'autres jeunes artistes contestataires qui vont se retrouver au sein du même groupe : Supports-Surfaces (Dezeuze, Saytour, Pincemin, Bioulès). A la suite de nombreuses dissensions internes, il s'en éloigne dès l'année suivante. Après avoir fait appel à toutes sortes de techniques, il renoue vers le milieu des années 70 avec le geste traditionnel du peintre. Toujours fidèle à son label originel, il attache désormais de plus en plus d'importance à ses supports : bâches, parasols, toiles de tentes, draps de lits, nappes, rideaux, cerceaux de barrique, culs de fauteuil, sacs de jute. La réalité matérielle et accidentelle de ces supports conditionne son travail tout en l'enracinant dans un terreau quotidien, ludique et affectif.

Parmi l'abondante production de Viallat, le Musée Fabre a sélectionné une soixantaine de toiles et d'objets récents. On pourra découvrir également des pièces en bois, travail en volume complémentaire des peintures, et révélées au public pour la première fois à Montpellier.



1996. Sans titre. 2601172  
Acrylique sur bâches militaires.

Pavillon du Musée Fabre  
Jusqu'au 21 septembre

## Exposition

### Point-Contrepoint au Carré Sainte Anne

**I**a commission d'art contemporain des Amis du Musée Fabre s'est donnée pour objectif de montrer, à travers trois expositions, les artistes parmi les plus représentatifs de l'arc méditerranéen (de Perpignan à Nice) et postérieurs aux mouvements les plus influents des années 60 et 70 (l'École de Nice et Support/Surface). La sélection des artistes s'effectue selon un critère de « génération ». Trois générations ont été retenues : la première, apparue à la fin des années 70 - début des années 80, comporte sept artistes : Alkema,

Fauchier, Gauthier, Pêcheur, Plagnol, Reynier, Vila. La deuxième correspond au « boum » de l'art contemporain au milieu des années 80. La troisième présentera de jeunes artistes récemment issus, pour la plupart, des écoles d'art.

Les artistes retenus pour la première exposition se sont croisés comme étudiants, certains ont enseigné dans les mêmes écoles d'art (Marseille, Nîmes, Montpellier, ...) et ont souvent partagé les mêmes questionnements esthétiques, sortant du cadre traditionnel de la peinture de chevalet.

Ils privilégient le motif, le sens profond de l'œuvre, le support.

Cette exposition permettra à un public nombreux de se familiariser petit à petit à une forme d'art parfois injustement contestée - mais que l'histoire reconnaîtra comme elle a reconnu les grands mouvements du début du siècle et les avant-gardes qui ont suivi - et qui témoigne de l'extraordinaire liberté de l'art et de la générosité de ceux qui le font.

Jusqu'au 31 août au Carré Sainte-Anne :  
Oeuvres de Tjeerd Alkema, Serge Plagnol, Serge Fauchier, Dominique Gauthier, Yves Reynier, Anne-Marie Pêcheur, Jean-Louis Vila.

**Carré Sainte-Anne**  
2, rue Philippy  
34000 Montpellier  
Ouvert du mardi au dimanche  
de 13h à 18h  
entrée libre



Yves Reynier  
"le petit Picasso"  
collage



Anne-Marie Pêcheur  
"Mise à jour", 1996. Huile sur plexiglas. 22011370

**Les solistes de la Fondation Beracasa**

**LAURENT AU CONCOURS INTERNATIONAL D'ÉPIQUE 1997**  
Quatuor à cordes  
jeudi 24 juillet

**CLAUDE MARIE LE GUY, PIANO**  
Isaac Albéniz - Iberia...  
Robert Schumann - Carnaval...  
vendredi 25 juillet

**ALEXANDER CHAUSHARI, VIOLONCELLE**  
Ludwig van Beethoven - sonate pour violoncelle et piano n°4 en ut majeur opus 102 n°1  
Dimitri Chostakovitch - sonate pour violoncelle et piano en ré mineur opus 40  
Gabriel Fauré - élégie en ut mineur opus 24  
A. Haroutunian - Extrait  
Nicola Tognoni - variations sur un thème de Rossini  
Lundi 28 juillet

**PAOLO BERTINELLI, CLARINETTE**  
ROBERTO ROSCHI, PIANO  
Robert Schumann - Phantasie opus 73  
Jean Francaix - Tema e variazioni  
Mario Castelnuovo-Tedesca - sonate pour clarinette et piano opus 128  
Léonard Bernstein - sonate pour clarinette et piano  
mardi 29 juillet

**DAISHI HASHIMOTO, VIOLON**  
VIRGO LILIVA, PIANO  
Johann Sebastian Bach - sonate pour violon n°3 en ut majeur BWV 1005  
Karol Szymanowski - Mythes opus 30  
Henryk Wieniawski - Fantaisie brillante opus 20 "Fauta Fantasia"  
mercredi 30 juillet

**ARISTOF BRANELI, VIOLON**  
VERONIQUE ROMA, PIANO  
Wolfgang Amadeus Mozart - sonate pour violon et piano en si bémol majeur k 454  
Béla Bartók - rapsodie n°1  
Maurice Ravel - Tzigane  
jeudi 31 juillet

**LAURENT AU CONCOURS INTERNATIONAL VIA CERVINA 1997, PIANO**  
vendredi 1er août

**SALLE PASTEUR LE CORONA**  
17h30  
Tarif unique 40F  
Abonnement 5 concerts : 150 F  
Passaport pour tous les concerts : 360 F

**Les concerts de jazz**

**MARDI 15 JUILLET**  
Orchestre Laurent du concours de la Défense 97

**MERCREDI 16 JUILLET**  
Le groupe "Kartel"

**JEUDI 17 JUILLET**  
Le duo de pianos Alain Jean Marie, Laurent de Wilde



**VENDREDI 18 JUILLET**  
Le duo de pianos François Raulin, Stephan Oliva

**LUNDI 21 JUILLET**  
Le quartette de Malo Yaliois

**MARDI 22 JUILLET**  
Le trio de François Bourassa

**MERCREDI 23 JUILLET**  
Le quartette de Lorraine Desmarais



**MERCREDI 30 JUILLET**  
Le quartette "Bluesong"

**JEUDI 31 JUILLET**  
Le trio André Jaume, Rémi Charmasson, Randy Kaye

**VENDREDI 1ER AOÛT**  
Le quartette "Guillaume Tell"

**Cour des Ursulines**  
Entrée libre. 20h00

**FESTIVAL DE RADIO-FRANCE ET DE MONTPELLIER LANGUEDOC-ROUSSILLON**  
15 JUILLET - 3 AOÛT



**Réservations :**  
au Corum, entrée niveau 1  
Jusqu'au 12 juillet, de 14h à 18h  
du 15 juillet au 3 août de 11h à 18h  
Téléphone : 04 67 02 02 01  
Réductions : pour les -25 ans, pour les personnes non imposables, carte vermeil, chômeurs.

**Costumes :** Hervé Di Rosa



**MARDI 15 JUILLET**  
16h00 Hôpital Saint-Eloi  
Sébastien Beck  
17h45 Faubourg Boutonnet  
Mathieu Schweiger  
19h45 Mas de Soporta  
Sébastien Beck

**MERCREDI 16 JUILLET**  
17h00 Maison pour Tous A. Chanson  
Mathieu Schweiger  
18h15 Maison pour Tous St Exupery  
Sébastien Beck  
20h00 Clapiers : Parc communal  
Mathieu Schweiger

**JEUDI 17 JUILLET**  
17h00 Mail Saint-Martin : Maison pour Tous l'Escoutaine  
Pierre Mancinelli  
18h15 Crédit Immobilier F.D.I.  
Pascal Jourdan  
19h45 Parc Tastavin : Maison pour tous Albert Camus  
Pierre Mancinelli

**VENDREDI 18 JUILLET**  
17h00 Antix  
Vinca Bonnaud  
18h15 Le Crés : Place de la Mairie  
Pascal Jourdan  
20h00 Prades-le-Lez : Place Jean Jaurès  
Vinca Bonnaud

**Toutes les musiques pour tous les publics**



Costumes : Hervé Di Rosa

**QUARTIERS DE PIANO**

**LUNDI 21 JUILLET**  
17h00 Parc Rimbaud  
Robert Tellan  
18h30 Beaux-Arts : Esplanade de la Musique  
Philippe Castaigns  
20h15 Lieu à déterminer  
Robert Tellan

**MARDI 22 JUILLET**  
16h00 Hôpital de la Colombière  
Delphine Bardin  
17h30 Place des Arceaux  
Philippe Castaigns  
18h45 Parc de la Guirlande : Maison pour Tous A. Sarrazin  
Delphine Bardin

**MERCREDI 23 JUILLET**  
17h00 France Télécom : Place du Nombre d'Or  
Olivier Peyrebrune  
18h30 La Paillade : Maison pour Tous Les Lagrange  
Guigla Katsarava  
20h00 Grabels : Parvis de la salle polyvalente  
Olivier Peyrebrune

**JEUDI 24 JUILLET**  
17h00 Crédit Agricole du Midi  
Eric Astoul  
18h45 Tournezy : Place de Tibériade  
Guigla Katsarava  
20h00 Esplanade de Celleneuve  
Eric Astoul  
de 16h00 à 20h00 dans les quartiers de Montpellier et dans le District

**Festival de Musique**

**XIIèmes Rencontres de Pétrarque : le progrès, une idée morte ?**

**P**our Jean-Marie Borzeix, directeur de France-Culture, les Rencontres de Pétrarque organisées en association avec le journal "Le Monde" et Arte sont un moment important de la vie des idées en France : "Pendant une semaine, des personnalités venues de tous les horizons prennent en effet le risque de penser à voix haute, de confronter leurs convictions à celles des autres, en pleine liberté, loin des réthoriques plaquées et des connotations académiques. Même lorsqu'ils sont vifs (et Dieu sait combien parfois ils l'ont été !), les débats portent la marque de la seule vertu qui importe finalement en ce lieu : l'esprit de tolérance. Partenaire des Rencontres depuis plusieurs années, "Le Monde" joue un rôle tout particulier dans le rendez-vous de cet été. En consacrant une série d'articles aux "incertitudes du progrès", "Le Monde" nous a convaincu qu'il n'y avait pas aujourd'hui de sujet plus crucial que celui de la remise en cause de l'idée de progrès. Vers ce thème convergent la plupart de nos réflexions fin de siècle. Philosophes, savants, politiques sont au pied du même mur. Comme nous tous, confrontés à la complexité croissante des questions et des réponses. Comme nous tous, perplexes et impatients devant un avenir, hier encore prévisible, qui soudain se dérobe. Les Rencontres 97 seront donc hantées par le tragique de l'Histoire. Je ne doute pas cependant que, grâce à la participation passionnée du public de Montpellier et à "l'esprit de Pétrarque", elles seront comme les précédentes un moment de joyeuse intelligence"

**Du 15 au 19 Juillet**  
17h30 - Entrée Libre - Jardins de Pétrarque (Rue de la Monnaie)



**Musique à Pétrarque**

**Lundi 21 juillet**  
IBON ZAHARJEVSKI, CLARINETTE  
DELFINE BARDIN, PIANO  
Carl Maria Von Weber  
Francis Poulenc  
Claude Debussy  
Gineprochino Rossini

**Mardi 22 juillet**  
ARAPHEL CHARTEYER, VIOLONCELLE  
ROBERT TELLAN, PIANO  
Ludwig Van Beethoven  
Olivier Messiaen  
Dimitri Chostakovitch

**Mercredi 23 juillet**  
STEPHANIE MARIE DEBARD, VIOLON  
PHILIPPE CASTAIGNS, PIANO  
César Franck  
Olivier Messiaen  
Gabriel Fauré

**Jeudi 24 juillet**  
ERIC ASTOUL, ALTO  
OLIVIER PEYREBRUNE, PIANO  
Johannes Brahms  
Dimitri Chostakovitch

**Vendredi 25 juillet**  
JEROME PERARDI, VIOLONCELLE  
GUIGLA KATSARAVA, PIANO  
Piotr Ilyich Tchaikovsky  
Claude Debussy  
Maurice Ohana  
Serge Prokofiev

**Samedi 26 juillet**  
LYDIEL SCHMIDT, VIOLON  
ERIC ASTOUL, PIANO  
Claude Debussy  
Hans-Werner Henze  
Maurice Ravel

**Du 28 juillet au 31 août**  
QUATUOR DANIEL  
Marc Daniel, violon  
Gilles Millet, violon  
Peter Bucknell, alto  
Guy Daniel, violoncelle  
jeudi à l'intégrale des quatuors à cordes de Dimitri Chostakovitch

Dans les jardins de Pétrarque à 18h  
Entrée Libre



**Rafles du Vel d'Hiv - 16-17 juillet 1942**

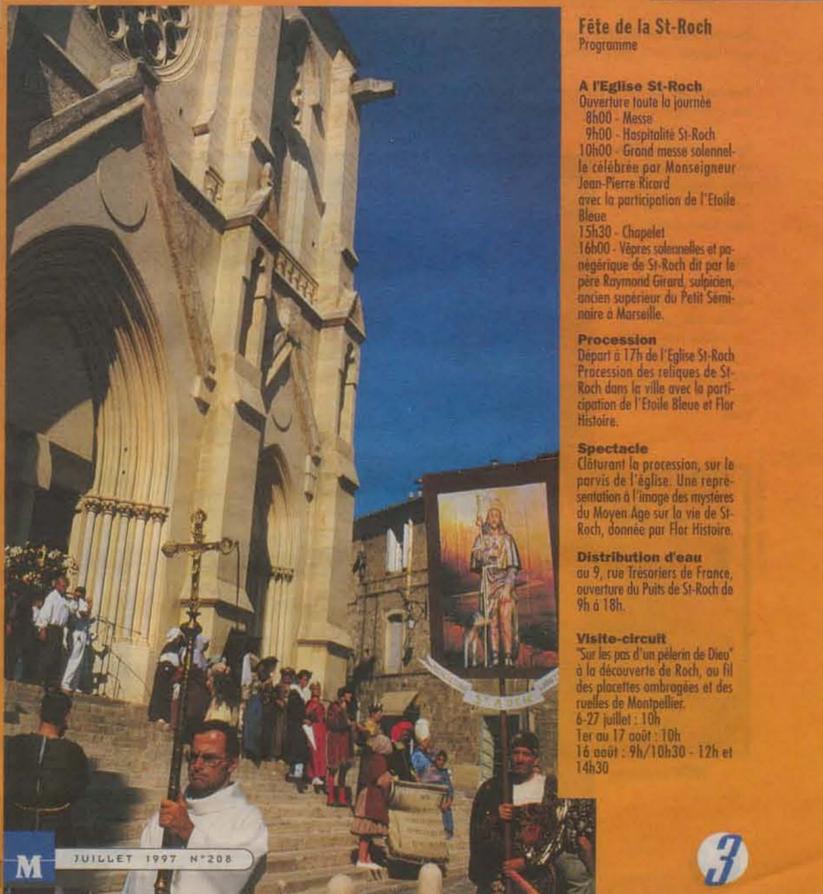
**U**n peu moins de deux ans entre la main tendue par Pétain à Hitler sur le quai de la petite gare de Montoire-sur-le-Loir et les rafles des 16 et 17 juillet 1942. Vingt-deux mois pendant lesquels les services anti-juifs des troupes d'occupation et le gouvernement de Vichy ont soigneusement mis au point -puis froidement appliqué- les procédés qui devaient permettre de localiser les juifs, de les exclure, de les marquer pour qu'il soit plus facile de les arrêter, de les interner puis de les déporter «vers l'Est», à savoir vers une mort certaine. Une exposition regroupant des documents historiques, des reproductions philatéliques et des témoignages de rescapés des rafles du Vel d'Hiv, évoquera cette période sombre et honteuse de notre histoire.

Hall de la Mairie  
jusqu'au 25 juillet

**Actualité**

**Saint-Roch de Montpellier 16 août**

**I**e 16 août prochain, quelques 5000 pèlerins sont attendus dans notre ville pour la fête de Saint-Roch : au programme préparé par l'association et la paroisse Saint-Roch : célébrations religieuses, procession, spectacle, distribution d'eau du Puits de St-Roch. Saint-Roch n'est pas le patron de Montpellier mais c'est à coup sûr son fils le plus illustre. Un peu partout dans le monde, des milliers de gens vénèrent celui qu'on nomme "St-Roch de Montpellier", comme on dit St-François d'Assises ou St-Antoine de Padoue. Roch n'a laissé ni parole, ni écrit mais dès sa mort, en 1380, la ferveur populaire en a fait un grand saint, même si ce n'est qu'au 17ème siècle que l'Eglise a entériné cette canonisation officieuse. Originaire d'une famille de notables montpelliérains, devenu orphelin à 17 ans, ce jeune laïc, riche et instruit, distribue sa fortune aux pauvres et quitte tout pour prendre l'habit et le bourdon de pèlerin pour Rome. Il consacre alors le reste de sa vie aux plus déshérités et aux désespérés, soigne les pestiférés, multiplie les miracles. A sa mort, des témoins assurent que le dernier souhait de Roch à l'ange venu l'assister fut d'intercéder pour les gens en souffrance. Cette prière fut exaucée : "quiconque priera le Seigneur avec ferveur au nom de Roch sera guéri". La dévotion pour St-Roch de Montpellier est encore très vive de par le monde. On honore aujourd'hui l'humanisme. L'association, créée il y a deux ans à Montpellier, et présidée par Anne-Marie Conte-Privat, est très ouverte. Elle regroupe des religieux, des laïcs, des athées, protestants, catholiques, et même des bouddhistes. Deux cent quatre vingt cinq points dans le monde sont rattachés à l'association. Cette unanimité s'explique par le fait que St-Roch, figure moderne et charismatique, délivre un message universel de générosité et de paix qui est plus que jamais d'actualité.



**Fête de la St-Roch**

**A l'Eglise St-Roch**  
Ouverture toute la journée  
8h00 - Messe  
9h00 - Hospitalité St-Roch  
10h00 - Grand messe solennelle célébrée par Monseigneur Jean-Pierre Ricard avec la participation de l'Etoile Bleue  
15h30 - Chapelet  
16h00 - Vêpres solennelles et pènégrique de St-Roch dit par le père Raymond Girard, supérieur, ancien supérieur du Petit Séminaire à Marseille.

**Procession**  
Départ à 17h de l'Eglise St-Roch  
Procession des reliques de St-Roch dans la ville avec la participation de l'Etoile Bleue et Flor Histoire.

**Spectacle**  
Clôture de la procession, sur le parvis de l'église. Une représentation à l'image des mystères du Moyen Age sur la vie de St-Roch, donnée par Flor Histoire.

**Distribution d'eau**  
du 9, rue Trésoriers de France, ouverture du Puits de St-Roch de 9h à 18h.

**Visite-circuit**  
"Sur les pas d'un pèlerin de Dieu" à la découverte de Roch, au fil des plaquettes ombragées et des ruelles de Montpellier.  
6-27 juillet : 10h  
1er au 17 août : 10h  
16 août : 9h/10h30 - 12h et 14h30



# Techno

9 AOÛT  
ESPACE GRAMMONT

## Boréal 1997

**I** le 9 août, 20.000 personnes sont attendues pour une nuit blanche dédiée au fleuron de la musique techno.

Chacun des grands pays européens propose un rassemblement annuel autour des nouvelles musiques.

Avec "Boréal", c'est au tour de la France de célébrer l'esprit du

mouvement "Techno". L'objectif premier est de présenter les nombreuses tendances musicales issues de ce mouvement. Le concept original du festival tel qu'il est présenté sur le flyer se déclinera par les jeux de lumières, les animations et la décoration propre à chaque dance-floor.

La nuit de "Boréal 97", chaque scène représente un monde... et chaque monde est dédié à l'un des styles prédominants des musiques électroniques. C'est un véritable voyage au sein de mondes imaginaires qui est proposé aux participants. Et faites confiance aux organisateurs : il sera riche en surprises...

Info :  
19, rue de Verdun  
04 67 06 54 00

9 août

Espace Grammont

à partir de 20h00

## Attitude 97 : le Festival de la culture urbaine

19-20 JUILLET  
ESPACE GRAMMONT

# Skate

**C** e festival européen, basé sur le mélange culturel, l'ouverture d'esprit et les diversités d'opinion, véritable odyssee de la culture urbaine, investira l'Espace Grammont les 19 et 20 juillet prochains.

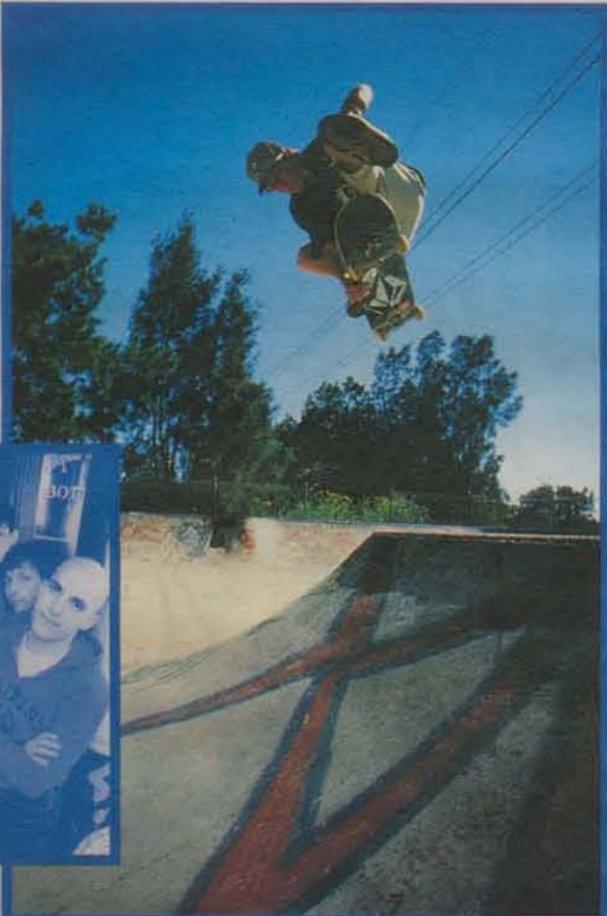
Quatre types de rencontres sont prévus :

**Compétition de skateboard** (rampe et street), avec les meilleures équipes européennes et américaines (100.000 F. de prix), et démonstration de bi-cross.

**Concerts de styles différents** (Zebda, Up Bustle and Out, Fabe Koma...) en alternance avec une 2ème scène DJ's (Fonky Family, Collectif Ninja Tune...).

**Happenings artistiques** : réalisation d'une fresque de 200 mètres ; animations de rue ; break dance

**Village** : stand professionnels, animations multimédias ; vidéo 3 D ; cyber-café ; site Internet en live pendant les 2 jours de 12h à 5h ; Stand Sega ; défilé de mode et défilé-spectacle.



ZEBDA en concert

# Concert

U 2 le retour

15 SEPTEMBRE  
ESPACE GRAMMONT



**a** près 4 années de silence, le groupe irlandais, star internationale, U2 retrouve la scène à l'occasion d'une tournée qui s'arrêtera, après le Parc des Princes, le 15 septembre à Montpellier.

Le décor annoncé est à l'échelle de ces géants du rock : «une arche dorée de 30 mètres de haut, une boule disco en forme de citron de 10 mètres de haut, un live farci large de 4 mètres, et illuminée de l'intérieur sur un cure-dent de 30 mètres de haut et une nonne de 7 centimètres qui couine».

En toile de fond de ce supermarché épinglant la société de consommation, le plus grand écran de télévision du monde, 50 mètres de long sur 17 mètres de large projetant des images sur 700 m2. Il ne faudra pas moins de 52 camions et 15 bus pour transporter tout ce matériel ainsi que les 200 techniciens nécessaires au spectacle. La musique réserve aussi des surprises. Alors que beaucoup de groupes des années 80 s'essouffent, les 4 copains de Dublin, Bono, Edge, Larry Mullen et Adam Clayton, font preuve d'une créativité toujours aussi vive. Pour leur dernier album dont le titre «Pop» claqué comme un bouchon de champagne, ils réinventent le rock et jouent les collages sonores en s'ouvrant à la techno et au hip-hop, le tout mêlé de mélodies dépouillées aux accents de blues et de ballades irlandaises.

U2 à Montpellier, c'est incontestablement l'événement musical de la rentrée.

# Photo

GALERIE PHOTO - JUSQU'AU 13 SEPTEMBRE

## Nu au Paradis Photos de Michaël Von Graffenried

**I** es photos de Michaël Von Graffenried, exposées à la Galerie photo cet été, sont le fruit d'un reportage insolite sur le quotidien dans un camp naturiste des bords du lac de Neuchâtel.

Les images sont belles, souvent émouvantes, parfois drôles mais jamais impudiques. Il faut dire que la «Newe Zeit» (Temps Nouveau), l'une des plus anciennes organisations naturistes du monde, est établie sur une grande rigueur morale. Il ne suffit pas au «Lichtfreunde» (Amis de Lumière) d'être nus : ils ne fument pas, ne mangent pas de viande, ne boivent pas d'alcool. Ils aspirent à l'amélioration et à l'ennoblissement de l'homme.

Jusqu'à 3000 personnes viennent passer leur été à «Newe Zeit». Elles sont de toutes les couches sociales : professeurs d'université, fonctionnaires, policiers, ouvriers. Tout le monde se tutoie et on ne connaît pas le rôle que les autres jouent dans la société.

Le photographe a dû vaincre pas mal de résistances pour réaliser ce reportage : «La première heure passée dans le plus simple appareil s'avère difficile, mais je ne tarde pas à retrouver mon aisance. Il est interdit de prendre des photos : un mur entoure le domaine. Je n'obtiens le feu vert qu'après plusieurs entretiens. Pendant une semaine, je me présente comme un reporter, je montre des diapositives et je récolte les signatures des naturistes qui veulent bien se laisser photographier : «je donne mon accord à la publication».

L'ensemble des photos ont été publiées dans un livre par les Editions Falguière.

Galerie Photo : 04 67 60 43 11



© 1997 Michael Von Graffenried